

**CHAPTER 3****SQUAD DRILL ON THE MARCH  
WITHOUT ARMS****FUNDAMENTALS**

1. The Canadian Forces (CF) march and manoeuvre on foot in quick, slow and double time at the cadences and pace lengths described in paragraphs 5 to 8.
2. The quick march can be maintained for long periods of time and is the standard for routine duty.
3. The slow march is derived from the normal cadence used by former soldiers, who had to manoeuvre over uneven battlefields, and from formal parade steps. The slow march is now used only on ceremonial occasions and its style has evolved slightly to emphasize dignity and stateliness.
4. Double time is used to move troops rapidly from one point to another.

**PACE LENGTH AND CADENCES**

5. The standard lengths of pace are:
  - a. quick and slow time – 75 cm;
  - b. stepping out in quick and slow time – 85 cm;
  - c. stepping short in quick time and slow time – 55 cm;
  - d. double time – 1 m;
  - e. half pace in quick time (used for marching forward and back three paces or less, see Chapter 2, paragraphs 69 and 70) – 35 cm; and
  - f. side pace – 25 cm.
6. When marching the cadence is:
  - a. in quick time, 120 paces per minute;

**CHAPITRE 3****EXERCICE D'ESCOUADE EN MARCHÉ  
SANS ARMES****PRINCIPES FONDAMENTAUX**

1. Les membres des Forces canadiennes (FC) exécutent les mouvements et les exercices à pied au pas cadencé, au pas ralenti et au pas de gymnastique. La longueur des pas et la cadence sont décrites aux paragraphes 5 à 8.
2. Le pas cadencé peut être utilisé pendant de longues périodes; c'est celui qui convient à l'exercice des tâches courantes.
3. Le pas ralenti tire son origine de l'allure réservée aux défilés officiels et de la cadence normale qu'utilisaient autrefois les militaires qui devaient se déplacer sur des champs de bataille accidentés. Le pas ralenti ne sert maintenant que dans le cadre des cérémonies et il a évolué quelque peu pour bien marquer les aspects de dignité et de grandeur qu'il traduit.
4. On utilise le pas de gymnastique pour le déplacement rapide des troupes d'un endroit à un autre.

**LONGUEUR DES PAS ET CADENCES**

5. La longueur réglementaire des pas est la suivante :
  - a. pas cadencé et pas ralenti – 75 cm;
  - b. pas allongé au pas cadencé et au pas ralenti – 85 cm;
  - c. pas raccourci au pas cadencé et au pas ralenti – 55 cm;
  - d. pas de gymnastique – 1 m;
  - e. demi-pas au pas cadencé (utilisé pour avancer et pour reculer de trois pas ou moins; voir les paragraphes 69 et 70 du chapitre 2) – 35 cm; et
  - f. pas de côté – 25 cm.
6. En marche, la cadence est la suivante :
  - a. au pas cadencé, 120 pas à la minute;

- b. in slow time, 60 paces per minute; and
- c. in double time, 180 paces per minute.

7. During recruit training, the cadence in quick time may be increased to 140 paces per minute to encourage agility and alertness.

8. All units shall practice and be prepared to march and manoeuvre with other elements of the CF at the standard cadences. However, two other traditional quick march cadences may be ordered by parade commanders of units parading alone or with others sharing these customs:

- a. for Scottish and other units parading with a pipe band, 110 paces per minute; and
- b. for light infantry (less Princess Patricia's Canadian Light Infantry, which drills as a line regiment) and rifle regiments, which have traditions of maintaining special agility and alertness on the battlefield, 140 paces per minute.

**WORDS OF COMMAND**

9. Except for certain commands used in sentry drill, all commands to commence marching are given when personnel are at the position of attention.

10. On the march, executive commands are given as the foot, specified in the following list, is forward and on the ground, unless otherwise directed:

| <b>Word of Command</b>                                                                         | <b>Foot</b> |
|------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------|
| HALT<br>except when marching in slow time, when the command will be given "on the right foot") | left        |
| STEP OUT, or<br>STEP SHORT                                                                     | left        |
| CHANGE TO QUICK<br>(SLOW or DOUBLE) TIME                                                       | right       |

- b. au pas ralenti, 60 pas à la minute; et
- c. au pas de gymnastique, 180 pas à la minute.

7. Au cours de l'entraînement des recrues, il est possible d'augmenter le pas cadencé jusqu'à 140 pas à la minute, pour favoriser l'agilité et la vivacité.

8. Toutes les unités doivent s'exercer, être prêtes à exécuter les mouvements et à marcher aux cadences réglementaires avec d'autres unités des FC. Cependant, les commandants dirigeant le rassemblement d'unités défilant seules ou avec d'autres unités partageant leurs coutumes peuvent donner le commandement visant l'exécution de deux autres cadences traditionnelles de pas cadencé :

- a. dans le cas des unités écossaises ou d'autres unités défilant avec des corps de cornemuseurs, 110 pas à la minute; et
- b. dans le cas des unités d'infanterie légère (à l'exception de la Princess Patricia's Canadian Light Infantry, qui exécute les mouvements comme un régiment de ligne) et des régiments de voltigeurs qui, selon la tradition, doivent conserver une agilité et une vivacité particulières sur le champ de bataille, 140 pas à la minute.

**COMMANDEMENTS**

9. À part certains commandements utilisés dans le cadre de l'exercice des sentinelles, tous les commandements visant un déplacement sont donnés quand les troupes sont à la position du garde-à-vous.

10. À moins d'indication contraire, la partie exécution d'un commandement donné pendant que les troupes sont en marche doit être donnée pendant que le pied mentionné ci-après est en avant, sur le sol :

| <b>Commandement</b>                                                                | <b>Pied</b> |
|------------------------------------------------------------------------------------|-------------|
| HALTE<br>(sauf au pas ralenti où le commandement sera donné « sur le pied droit ») | gauche      |
| PAS ALLONGÉ, ou<br>PAS RACCOURCI                                                   | gauche      |
| CHANGEZ DE CADENCE, ou<br>PAS CADENCÉ<br>(RALENTI ou DE GYMNASTIQUE)               | droit       |

| <b>Word of Command</b>                                                     | <b>Foot</b> | <b>Commandement</b>                                                                              | <b>Pied</b> |
|----------------------------------------------------------------------------|-------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------|
| MARK TIME<br>(when marching)                                               | right       | MARQUEZ LE PAS<br>(en marchant)                                                                  | droit       |
| FORWARD                                                                    | left        | VERS L'AVANT                                                                                     | gauche      |
| ABOUT TURN                                                                 | right       | DEMI-TOUR TOURNEZ                                                                                | droit       |
| RIGHT TURN,<br>RIGHT INCLINE,<br>RIGHT FORM, or<br>ON THE RIGHT FORM SQUAD | left        | À DROITE TOURNEZ,<br>À DROITE OBLIQUEZ,<br>À DROITE FORMEZ, ou<br>VERS LA DROITE FORMEZ ESCOUADE | gauche      |
| LEFT TURN,<br>LEFT INCLINE,<br>LEFT FORM, or<br>ON THE LEFT FORM SQUAD     | right       | À GAUCHE TOURNEZ,<br>À GAUCHE OBLIQUEZ,<br>À GAUCHE FORMEZ, ou<br>VERS LA GAUCHE FORMEZ ESCOUADE | droit       |
| CHANGE STEP                                                                | right       | CHANGEZ LE PAS                                                                                   | droit       |
| SALUTE<br>(on the march)                                                   | left        | SALUEZ<br>(en marchant)                                                                          | gauche      |
| EYES RIGHT, or<br>EYES FRONT                                               | left        | TÊTE À DROITE, ou<br>FIXE                                                                        | gauche      |
| FORM SINGLE FILE<br>(on the march)                                         | right       | EN FILE INDIENNE<br>(en marchant)                                                                | droit       |
| REFORM RANKS FROM SINGLE FILE<br>(on the march)                            | right       | REFORMEZ LES RANGS<br>(en marchant)                                                              | droit       |
| Commands for arms movements<br>on the march                                | left        | Commandements s'appliquant<br>aux mouvements avec armes<br>(en marchant)                         | gauche      |

11. As illustrated in Figure 3-1, unless the directing flank is changed for a special movement, it is always:

- a. when advancing in line, the right flank;
- b. when retiring in line, the left flank; and
- c. when in threes, the original front rank, i.e., when moving to the right flank, the dressing is by the left; when moving to the left flank, the dressing is by the right.

11. Comme l'illustre la figure 3-1, à moins que le flanc de direction ne soit changé dans le cadre d'un mouvement particulier, la direction des mouvements est toujours donnée par :

- a. le flanc droit, lorsque les membres de l'escouade s'avancent en ligne;
- b. le flanc gauche, lorsque les membres de l'escouade se déplacent vers l'arrière en ligne; et
- c. le rang avant, lorsque les militaires sont en colonnes par trois, c'est-à-dire que lorsqu'ils se déplacent vers le flanc droit, l'alignement se fait par la gauche et lorsqu'ils se déplacent vers le flanc gauche, l'alignement se fait par la droite.

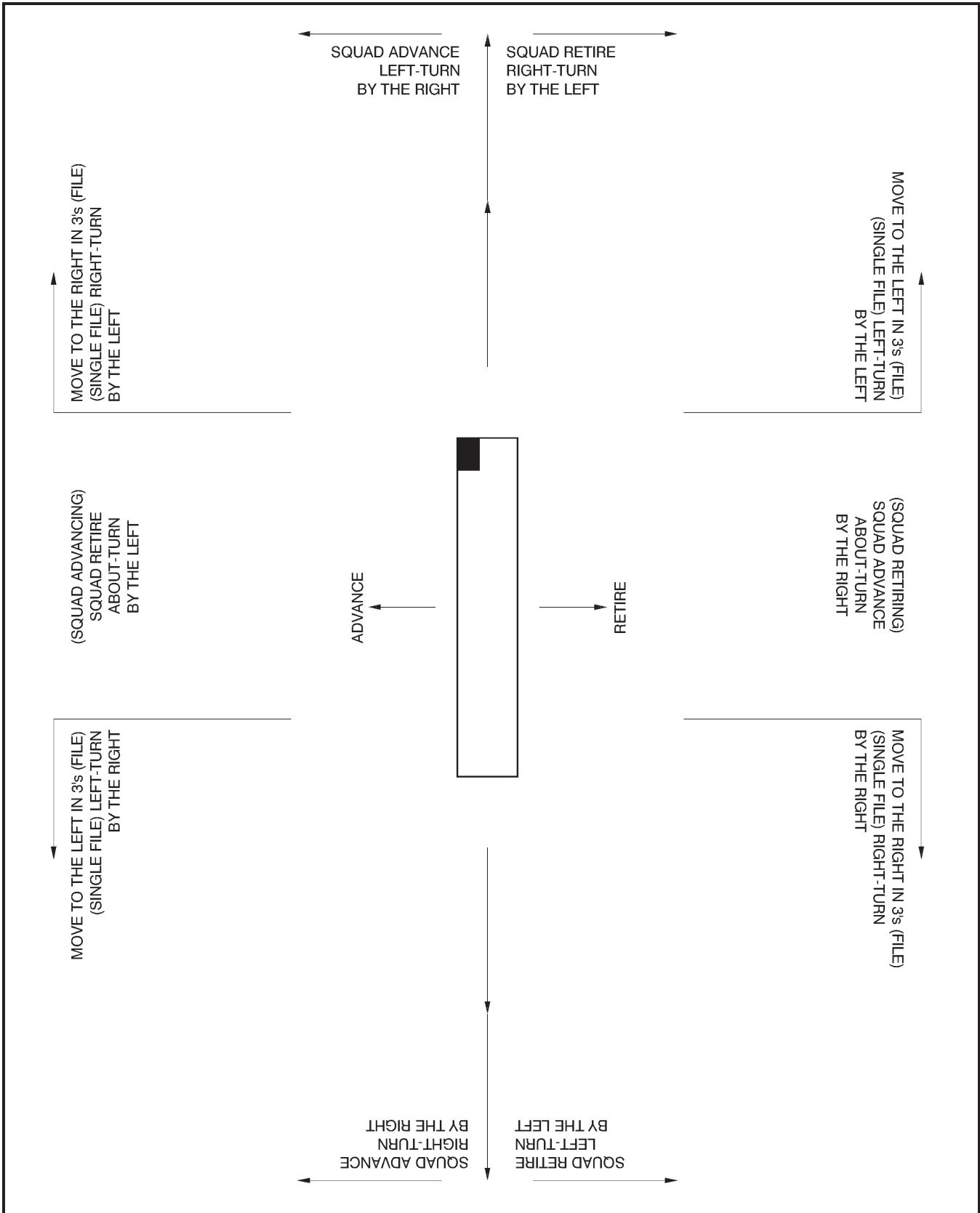


Figure 3-1 Advance/Retire and Directing Flanks

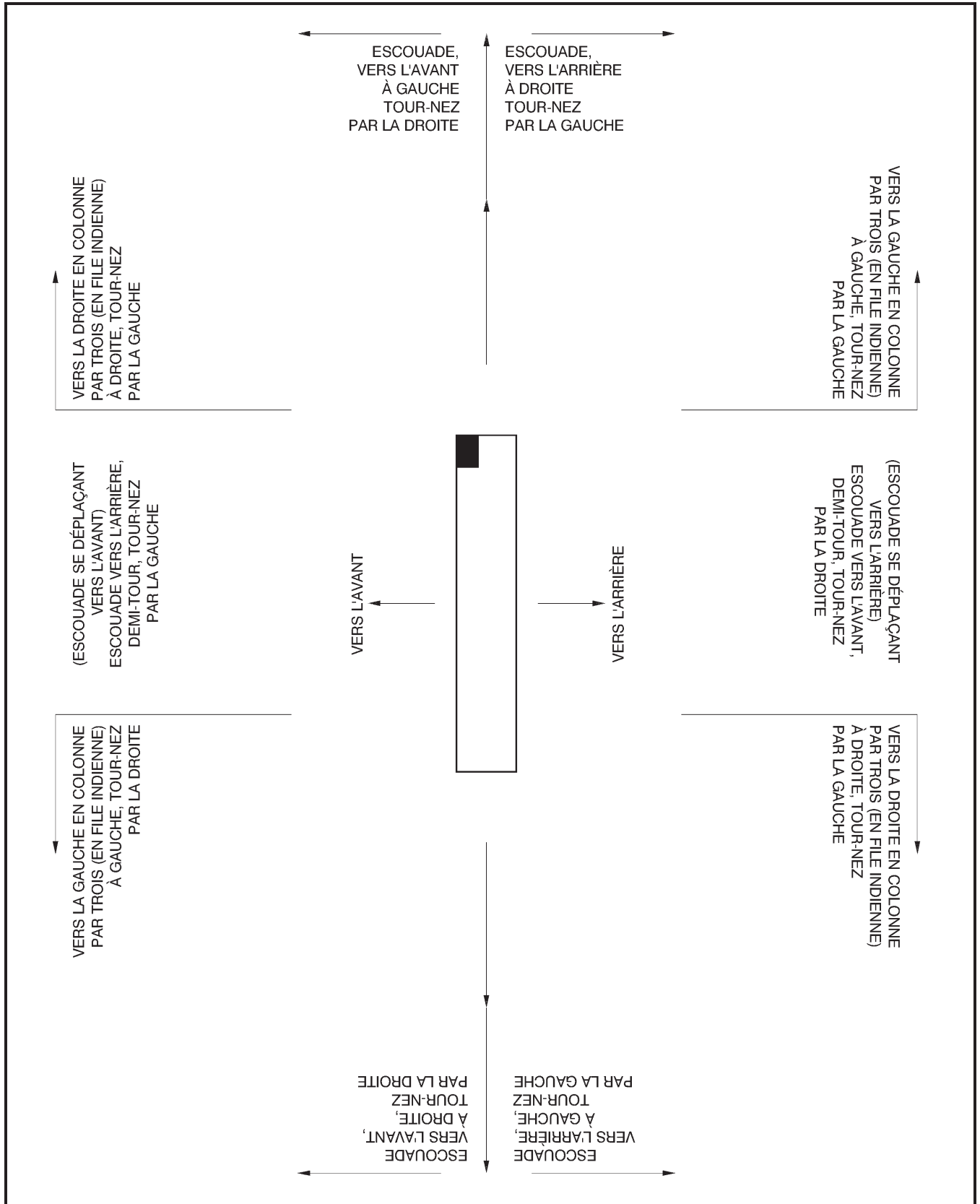


Figure 3-1 Vers l'avant/vers l'arrière et flancs de direction

### MARCHING AND HALTING IN QUICK TIME

12. As illustrated in Figure 3-2, on the command QUICK MARCH BY NUMBERS, SQUAD – ONE, squad members shall:

- a. shoot the left foot forward one half pace, toe up;
- b. strike the heel on the ground first and keep the toe pointed directly forward; and
- c. simultaneously, swing the right arm straight forward and the left arm straight to the rear, waist high.

13. On the command SQUAD – TWO, squad members shall:

- a. continue marching with subsequent paces of standard length;

### MARCHE ET HALTE AU PAS CADENCÉ

12. Comme l'illustre la figure 3-2, au commandement « EN DÉCOMPOSANT, PAS CADENCÉ, MARCHE, ESCOUADE — UN », les membres de l'escouade doivent :

- a. avancer le pied gauche en faisant un demi-pas et en soulevant la pointe du pied;
- b. poser d'abord le talon au sol, en gardant la pointe du pied directement vers l'avant; et
- c. en même temps, balancer le bras droit directement vers l'avant et le bras gauche vers l'arrière, à la hauteur de la taille.

13. Au commandement « ESCOUADE — DEUX », les membres de l'escouade doivent :

- a. continuer à marcher en faisant des pas de longueur réglementaire;

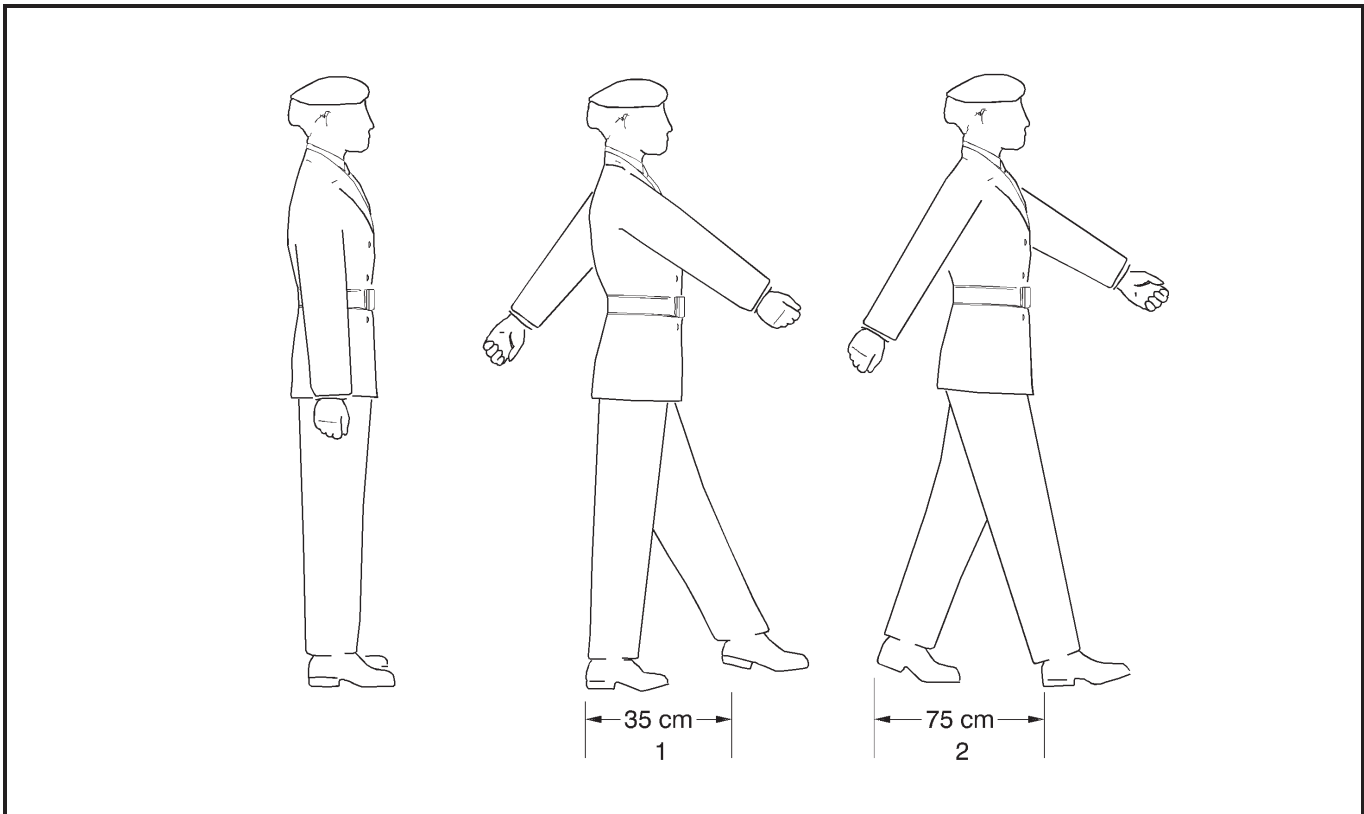


Figure 3-2 Marching in Quick Time  
Figure 3-2 Marche au pas cadencé

- |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <p>b. bring the legs forward successively in a straight line;</p> <p>c. swing the arms forward successively in a straight line from the shoulder, front to rear, with hands closed as in the position of attention; and</p> <p>d. maintain dressing by the directing flank.</p> <p>14. During basic training, recruits shall be directed to swing arms breast-pocket high in order to build agility. Commanding officers may continue this direction at their discretion.</p> <p>15. On the command QUICK – MARCH, the two movements are combined.</p> <p>16. As illustrated in Figure 3-3, on the command HALT BY NUMBERS, SQUAD – ONE given as the left foot is forward and on the ground, squad members shall:</p> <p>a. check the forward movement by placing the right foot flat on the ground naturally, using the heel as a brake; and</p> <p>b. swing the left arm forward and the right arm to the rear.</p> <p>17. On the command SQUAD – TWO, squad members shall:</p> <p>a. take a half pace with the left foot, placing it flat on the ground; and</p> <p>b. swing the right arm forward and the left to the rear.</p> <p>18. On the command SQUAD – THREE, squad members shall:</p> <p>a. bend the right knee, straightening it in double time; and</p> <p>b. simultaneously, cut the arms to the side as quickly as possible and assume the position of attention.</p> | <p>b. avancer les jambes alternativement en les déplaçant en ligne droite;</p> <p>c. balancer les bras alternativement vers l'avant en ligne droite, à partir de l'épaule, de l'avant vers l'arrière, en gardant les mains fermées comme dans la position du garde-à-vous; et</p> <p>d. garder l'alignement sur le flanc de direction.</p> <p>14. Au cours de l'instruction élémentaire des recrues, les commandants doivent ordonner aux recrues de balancer les bras jusqu'à la hauteur de la poche de poitrine afin de leur permettre d'acquérir de l'agilité. Les commandants peuvent ordonner aux recrues de continuer, même après leur instruction, si bon leur semble.</p> <p>15. Au commandement « PAS CADENCÉ — MARGE », les deux mouvements sont combinés.</p> <p>16. Comme l'illustre la figure 3-3, au commandement « EN DÉCOMPOSANT, HALTE, ESCOUADE — UN » donné lorsque le pied gauche est en avant et au sol, les membres de l'escouade doivent :</p> <p>a. retenir le mouvement vers l'avant en plaçant le pied droit à plat au sol, de façon naturelle, en utilisant le talon pour s'arrêter; et</p> <p>b. ramener le bras gauche vers l'avant et le bras droit vers l'arrière.</p> <p>17. Au commandement « ESCOUADE — DEUX », les membres de l'escouade doivent :</p> <p>a. faire un demi-pas avec le pied gauche et le placer à plat au sol; et</p> <p>b. ramener le bras droit vers l'avant et le bras gauche vers l'arrière.</p> <p>18. Au commandement « ESCOUADE — TROIS », les membres de l'escouade doivent :</p> <p>a. fléchir le genou droit et le redresser à double temps; et</p> <p>b. en même temps, ramener les bras le long du corps le plus rapidement possible et adopter la position du garde-à-vous.</p> |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|

19. On the command SQUAD – HALT, the three movements are combined in quick time. The timing is called as “one, one-two”.

19. Au commandement « ESCOUADE — HALTE », les trois mouvements sont combinés au pas cadencé. La cadence est marquée en comptant « un, un-deux ».

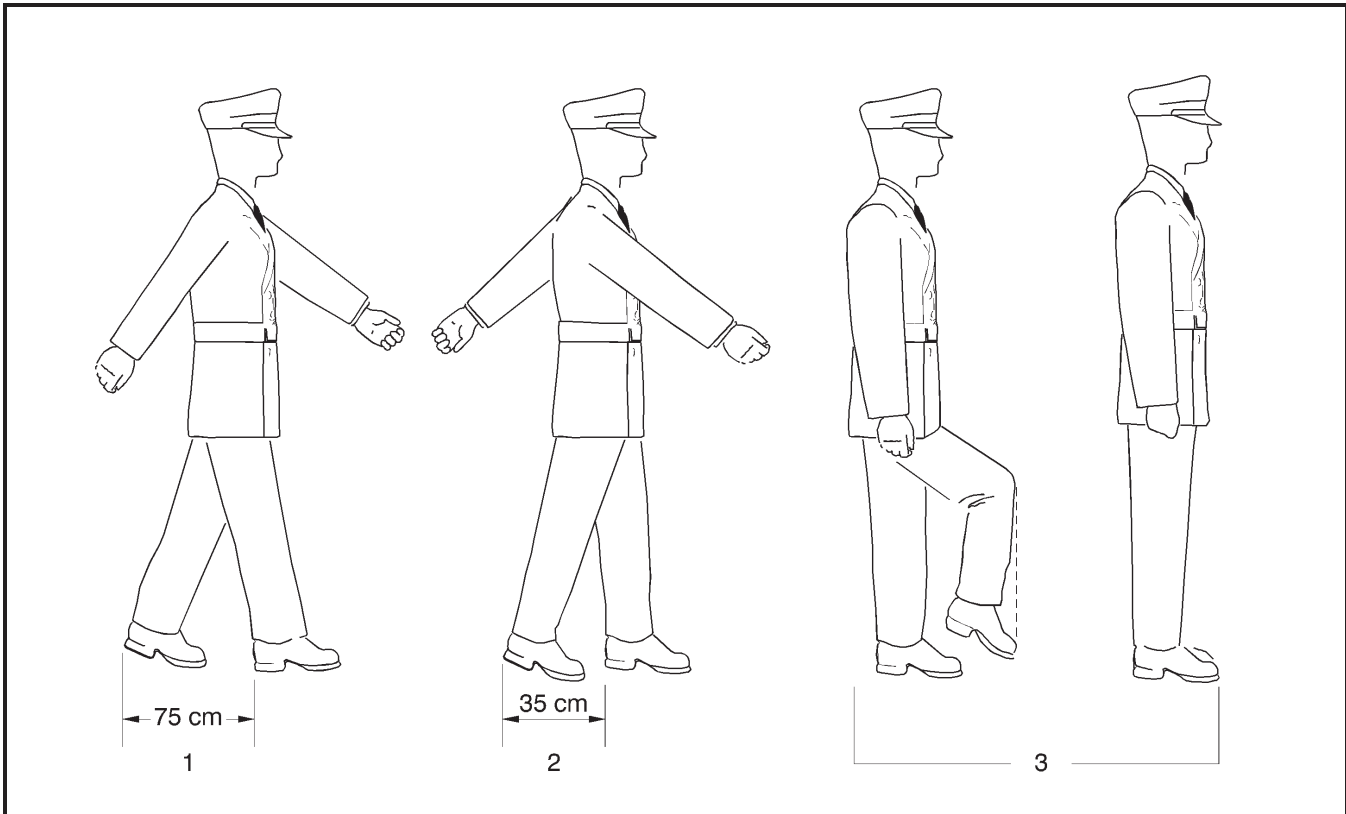


Figure 3-3 Halting in Quick Time  
 Figure 3-3 Halte au pas cadencé

20. The command QUICK – MARCH shall always be given to ensure that troops step off in time with a band or another body of troops which is already on the march. It is given on successive right feet of the group which is already moving, i.e., QUICK on the right foot of the marching troops and MARCH on the next right foot.

20. Le commandement « PAS CADENCÉ — MARCHÉ » doit toujours être donné pour s’assurer que les troupes se mettent en marche à la même cadence que la musique ou toutes autres troupes qui se déplacent en même temps qu’elles. Les deux temps du mouvement sont commandés sur le pied droit du groupe déjà en mouvement, c’est-à-dire « PAS CADENCÉ », sur le pied droit des troupes en marche et « MARCHÉ » lorsque le pied droit touche le sol la fois suivante.

21. The quick march is performed in a brisk and forceful manner. It may be desirable when marching long distances out of the general public eye to permit the troops to relax. If so, the commander may order MARCH AT – EASE. The cadence and pace length remain unchanged, but the troops may otherwise relax. The command to return to normal marching

21. Le pas cadencé doit être exécuté de façon alerte et énergique. Lorsque les troupes se déplacent sur de longues distances, sans la présence du public, il peut être permis aux troupes de se détendre. Dans ce cas, le commandant peut donner le commandement « MARCHER AU RE — POS ». La cadence et la longueur des pas demeurent

style is MARCH AT ATTENTION. Commanders shall not permit troops to march at ease in public parades, ceremonies or when entering or leaving barracks.

inchangées, mais les troupes peuvent tout de même exécuter les mouvements de façon décontractée. Pour que les troupes reprennent le style normal de leurs mouvements, il faut donner le commandement « MARCHER AU GARDE-À — VOUS ». Les commandants ne doivent pas permettre aux troupes d'adopter la marche au repos durant les rassemblements publics, les cérémonies ou lorsqu'elles entrent dans les casernes ou en sortent.

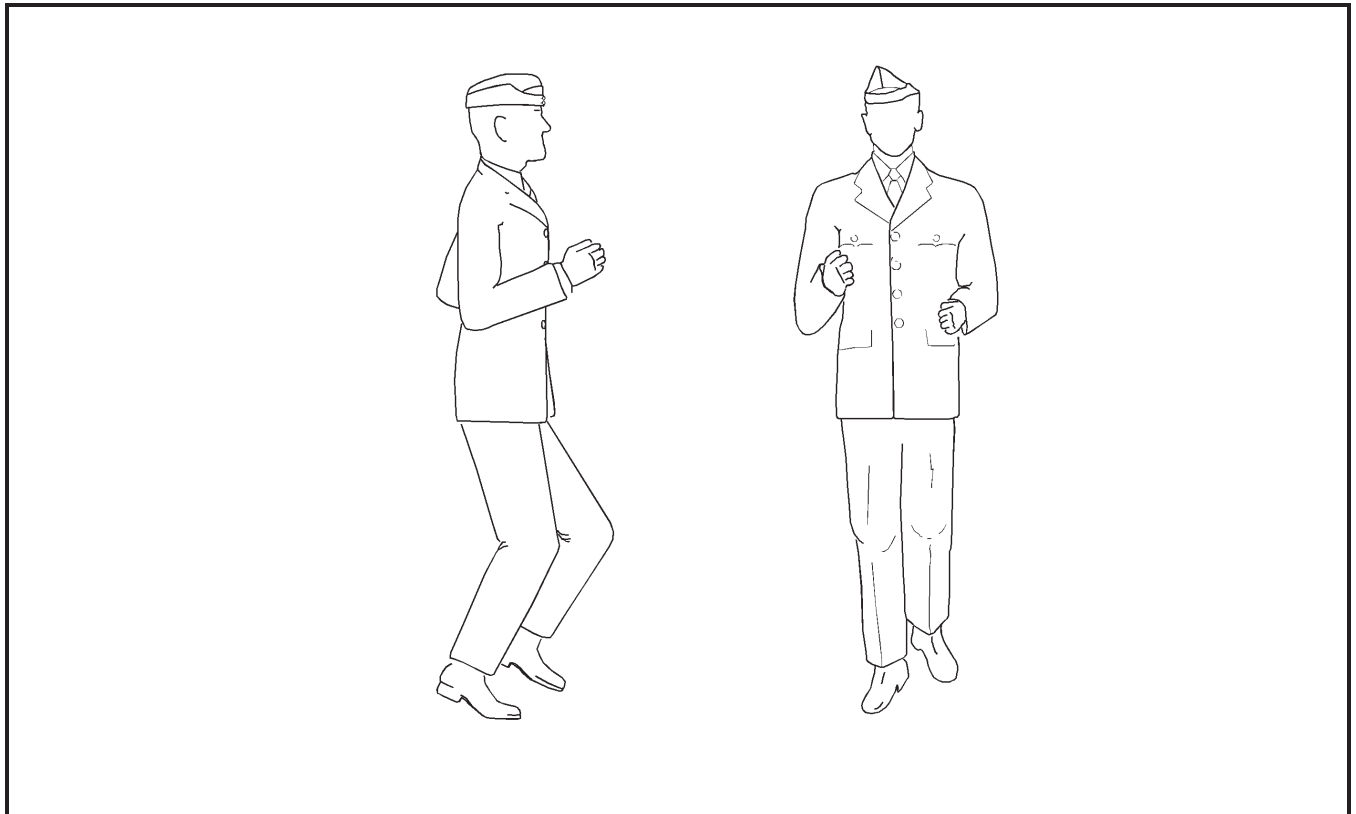


Figure 3-4 Marching in Double Time

Figure 3-4 Marche au pas de gymnastique

#### MARCHING AND HALTING IN DOUBLE TIME

22. As illustrated in Figure 3-4, on the command DOUBLE – MARCH, squad members shall:

- a. step off with the left foot and double on the balls of the feet with easy swinging strides, inclining the body slightly forward;
- b. raise the feet clear of the ground at each pace;

#### MARCHE ET HALTE AU PAS DE GYMNASTIQUE

22. Comme l'illustre la figure 3-4, au commandement « PAS DE GYMNASTIQUE — MARCHÉ », les membres de l'escouade doivent :

- a. partir du pied gauche et marcher sur la demi-pointe des pieds, en effectuant de longues enjambées et en restant décontractés tout en inclinant légèrement le corps vers l'avant;
- b. bien soulever le pied au-dessus du sol à chaque pas;

- c. bend the arms at the elbow and, with the hands closed, swing the arms naturally from the shoulder; and
- d. maintain dressing by the directing flank.

23. On the command SQUAD – HALT given as the left foot is forward and on the ground, squad members shall:

- a. complete two forward paces; and
- b. bring the right foot to the left after the second pace and simultaneously cut the arms to the sides and assume the position of attention.

24. It is normal to change into quick time before ordering HALT from double time.

#### **MARCHING AND HALTING IN SLOW TIME**

25. The slow march develops balance and good carriage and is traditionally part of CF ceremonial.

26. As illustrated in Figure 3-5, on the command SLOW – MARCH, squad members shall:

- a. Maintain the head and body erect and square to the front, arms steady at the sides, the neck firmly in the back of the collar.
- b. Shoot the left foot forward smoothly, with the toes just clear of the ground turned out slightly and pointing downwards. Then, without hesitation, complete a gliding half pace, with the ball of the left foot coming to the ground first. All subsequent paces are of standard length and accomplished in the same manner as above. There is no hesitation between the shooting and gliding motions.
- c. The leg that is forward is straightened as much as possible.

27. Until balance and coordination are achieved, the slow march may be taught initially by having the squad stroll along at a rate of 60 paces to the minute, arms held behind the back and with the toe pointed

- c. fléchir les bras aux coudes et, tout en gardant les mains fermées, balancer les bras d'un geste naturel à partir de l'épaule; et
- d. garder l'alignement sur le flanc de direction.

23. Au commandement « ESCOUADE — HALTE », donné au moment où le pied gauche est en avant et posé sur le sol, les membres de l'escouade doivent :

- a. faire deux autres pas vers l'avant; et
- b. ramener le pied droit vers le pied gauche après le deuxième pas et, en même temps, ramener les bras sur les côtés et adopter la position du garde-à-vous.

24. Il est normal de revenir au pas cadencé avant de donner l'ordre d'arrêter lorsque les troupes se déplacent au pas de gymnastique.

#### **MARCHE ET HALTE AU PAS RALENTI**

25. La marche au pas ralenti développe l'équilibre et la bonne posture et fait partie traditionnellement du cérémonial des FC.

26. Comme l'illustre la figure 3-5, au commandement « PAS RALENTI — MARCHÉ », les membres de l'escouade doivent :

- a. Garder la tête et le corps droits, face vers l'avant, les bras immobiles le long du corps et la tête bien droite appuyée contre le col.
- b. Avancer rapidement le pied gauche, la pointe du pied légèrement au-dessus du sol et légèrement tournée vers l'extérieur et dirigée vers le sol. En rasant le sol, effectuer sans hésiter un demi-pas en posant la demi-pointe du pied gauche au sol la première. Tous les autres pas doivent être de longueur réglementaire et effectués de la façon décrite ci-dessus. Il ne doit y avoir aucune hésitation entre le moment où la personne avance le pied et rase le sol.
- c. La jambe qui est en avant doit rester aussi droite que possible.

27. Jusqu'à ce qu'ils aient atteint l'équilibre et la coordination voulus, les membres de l'escouade doivent apprendre comment marcher au pas ralenti en se déplaçant à une cadence de 60 pas à

down, making sure consecutive movements of the feet are smooth and without hesitation. After further practice, the arms shall be held at the sides until the slow march is perfected.

la minute, les bras derrière le dos et la pointe des pieds tendue vers le sol, en s'assurant que les mouvements successifs des pieds sont exécutés sans heurt et sans hésitation. Après un certain temps, les membres de l'escouade doivent garder les bras immobiles le long du corps jusqu'à ce qu'ils exécutent correctement le pas ralenti.

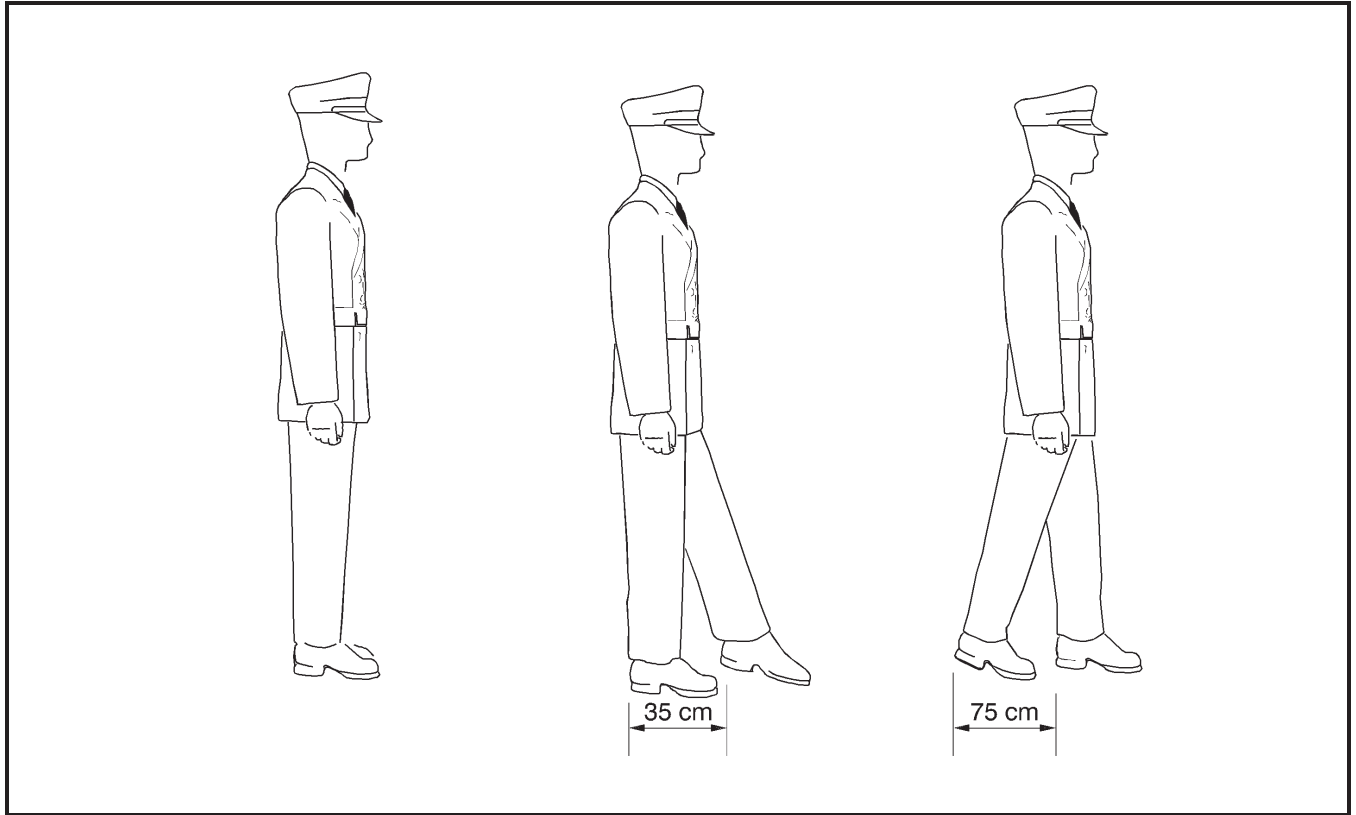


Figure 3-5 Marching in Slow Time  
Figure 3-5 Marche au pas ralenti

28. As illustrated in Figure 3-6, on the command SQUAD HALT BY NUMBERS, SQUAD – ONE, given as the right foot is forward and on the ground, squad members shall take a further half pace with the left foot in slow time.

28. Comme l'illustre la figure 3-6, au commandement « EN DÉCOMPOSANT, ESCOUADE HALTE, ESCOUADE — UN » donné alors que le pied droit est devant et au sol, faire encore un demi-pas du pied gauche, au ralenti.

29. On the command SQUAD – TWO, squad members shall bend the right knee and bring the right foot forward in quick time and assume the position of attention.

29. Au commandement « ESCOUADE — DEUX », les membres de l'escouade doivent fléchir le genou droit et porter le pied droit vers l'avant au pas cadencé, puis reprendre la position du garde-à-vous.

30. On the command SQUAD – HALT, the two movements are combined. The timing is counted as "one-two".

30. Au commandement « ESCOUADE — HALTE » les deux mouvements sont combinés. La mesure se compte « un-deux ».

31. The slow march is tiring over long distances and is therefore only used during the most important

31. La marche au pas ralenti est fatigante sur de longues distances; il faut donc la réserver aux

parts of ceremonies. During some funerals the circumstances may require marching in slow time for long distances without the normal change to quick time. The commander may then order FUNERAL – PACE. Cadence, pace and body posture remain unchanged, but the troops may change the formal gliding motion of the feet to a more relaxed walking motion. Care must be taken to keep ankles relaxed and avoid pointing toes up. Formal foot motion is resumed on the command ATTEN – TION.

parties les plus importantes des cérémonies. Au cours de certaines funérailles, les circonstances peuvent obliger les militaires à se déplacer au pas ralenti sur de longues distances sans revenir au pas cadencé normal. Le commandant peut alors donner l'ordre de marcher au « PAS FU — NÈBRE ». La cadence, la longueur des pas et la posture du corps restent inchangées, mais les troupes peuvent adopter un pas de marche assez décontracté plutôt que de continuellement glisser les pieds. Il faut que les chevilles soient décontractées et que les pieds soient pointés en direction du sol. Au commandement « GARDE-À — VOUS », les membres de l'escouade doivent reprendre le rythme de marche officiel.

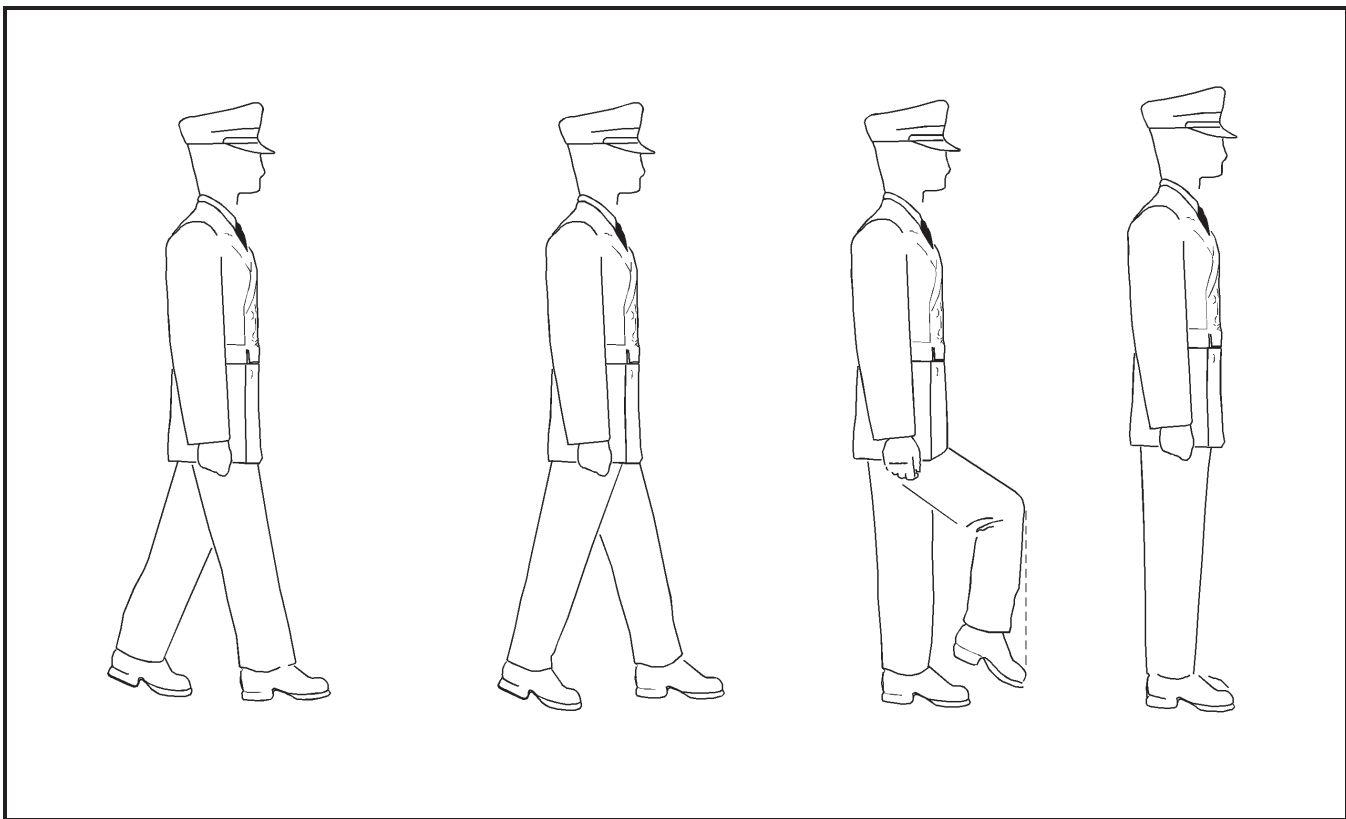


Figure 3-6 Halting in Slow Time  
 Figure 3-6 Halte au pas ralenti

### STEPPING OUT AND STEPPING SHORT

32. Stepping out is used to increase the distance to be covered without altering the cadence, and stepping short to decrease the distance to be covered without altering the cadence.

### PAS ALLONGÉ ET PAS RACCOURCI

32. On utilise le pas allongé lorsqu'on désire augmenter la distance à parcourir sans changer la cadence et on utilise le pas raccourci lorsqu'on veut diminuer la distance à parcourir sans changer la cadence.

33. On the command STEP – OUT given as the left foot is forward and on the ground:

- a. the pace shall be lengthened by about 10 cm on the next left foot; and
- b. the squad shall continue to step out until the command QUICK – MARCH is ordered.

34. On the command QUICK – MARCH given as the left foot is forward and on the ground, the pace will be shortened to the normal length on the next left foot.

35. On the command STEP – SHORT given as the left foot is forward and on the ground:

- a. the pace shall be shortened by about 20 cm on the next left foot; and
- b. the squad shall continue to step short until the command QUICK – MARCH is ordered.

36. On the command QUICK – MARCH given as the left foot is forward and on the ground, the pace will be lengthened to the normal length on the next left foot.

#### **MARK TIME, FORWARD AND HALT IN SLOW TIME**

37. As illustrated in Figure 3-7, marking time is carried out at the same cadence as for marching. Only the legs are moved and the upper portion of the body remains in the position of attention with arms at the side.

38. On the command MARK TIME BY NUMBERS, SQUAD – ONE given as the right foot is forward on the ground, squad members shall:

- a. take a half pace with the left foot, placing the foot flat on the ground naturally; and

33. Au commandement « PAS ALLONGÉ — MARCHÉ », donné au moment où le pied gauche est en avant et au sol :

- a. on doit allonger le pas d'environ 10 cm lorsque le pied gauche est lancé en avant la fois suivante; et
- b. les membres de l'escouade doivent continuer à se déplacer au pas allongé jusqu'à ce que le commandement « PAS CADENCÉ — MARCHÉ » soit donné.

34. Au commandement « PAS CADENCÉ — MARCHÉ », donné lorsque le pied gauche est en avant et au sol, on raccourcit le pas à la longueur normale lorsque le pied gauche est lancé en avant la fois suivante.

35. Au commandement « PAS RACCOURCI — MARCHÉ » donné lorsque le pied gauche est en avant et au sol :

- a. il faut raccourcir le pas d'environ 20 cm lorsque le pied gauche est lancé en avant la fois suivante; et
- b. les membres de l'escouade doivent continuer à se déplacer au pas raccourci jusqu'à ce que le commandement « PAS CADENCÉ — MARCHÉ » soit donné.

36. Au commandement « PAS CADENCÉ — MARCHÉ », donné lorsque le pied gauche est en avant et au sol, il faut allonger le pas jusqu'à la longueur normale lorsque le pied gauche est lancé en avant la fois suivante.

#### **FAÇON DE MARQUER LE PAS, D'AVANCER ET DE S'ARRÊTER AU PAS RALENTI**

37. Comme l'illustre la figure 3-7, la cadence est la même lorsqu'on marque le pas et lorsqu'on marche. Seules les jambes se déplacent, la partie supérieure du corps demeurant à la position du garde-à-vous, les bras étant immobiles le long du corps.

38. Au commandement « EN DÉCOMPOSANT, MARQUEZ LE PAS ESCOUADE — UN », donné lorsque le pied droit est en avant et au sol, les membres de l'escouade doivent :

- a. faire un demi-pas du pied gauche et poser le pied à plat sur le sol, de façon naturelle; et

- b. maintaining the same cadence, bring the right foot into the left in a straight leg manner, not scraping the ground, and assume the position of attention.
39. On the command SQUAD – TWO, squad members shall:
- a. bend the left knee so that the thigh is parallel to the ground and the foot at a natural angle;
  - b. place the toe on the ground before the heel as the leg is lowered; and
  - c. continue to mark time until the command FOR – WARD or HALT is given.
  - d. avoid stamping feet.
40. On the command MARK – TIME, the two movements are combined.
41. The timing is:
- Count: LEFT – IN – LEFT – RIGHT – LEFT
- Foot: LEFT – RIGHT – LEFT – RIGHT – LEFT
42. On the command FOR – WARD given as the left foot is on the ground, squad members shall:
- a. maintaining the same cadence, straighten the right leg and assume the position of attention; and
  - b. shoot the left foot forward in a half pace, with the toe just clear of the ground, and continue marching in slow time.
43. On the command SQUAD – HALT given as the left foot is on the ground, squad members shall straighten the right leg in quick time and assume the position of attention.
44. The timing for the halt is counted as one in quick time.
- b. en conservant la même cadence, ramener le pied droit vers le pied gauche sans fléchir la jambe et sans toucher le sol, et adopter la position du garde-à-vous.
39. Au commandement « ESCOUADE — DEUX », les membres de l'escouade doivent :
- a. fléchir le genou gauche de façon à ce que la cuisse soit parallèle au sol, le pied demeurant à un angle naturel;
  - b. poser la pointe du pied au sol avant le talon au moment où la jambe est abaissée; et
  - c. continuer à marquer le pas jusqu'à ce que le commandement « VERS L'A — VANT » ou « HALTE » soit donné.
  - d. évitez tout piétinement.
40. Au commandement « MARQUEZ LE — PAS », les deux mouvements sont combinés.
41. La cadence est la suivante :
- Mesure : GAUCHE — RAMENÉ — GAUCHE — DROITE — GAUCHE
- Pieds : GAUCHE — DROITE — GAUCHE — DROITE — GAUCHE
42. Au commandement « VERS L'A – VANT », donné lorsque le pied gauche est au sol, les membres de l'escouade doivent :
- a. en conservant la même cadence, redresser la jambe droite et adopter la position du garde-à-vous; et
  - b. lancer le pied gauche vers l'avant en faisant un demi-pas, tout en rasant le sol de la pointe du pied, et continuer à marcher au pas ralenti.
43. Au commandement « ESCOUADE — HALTE », donné lorsque le pied gauche est au sol, les membres de l'escouade doivent redresser la jambe droite au rythme du pas cadencé et adopter la position du garde-à-vous.
44. La cadence pour s'arrêter est la même qu'au pas cadencé.

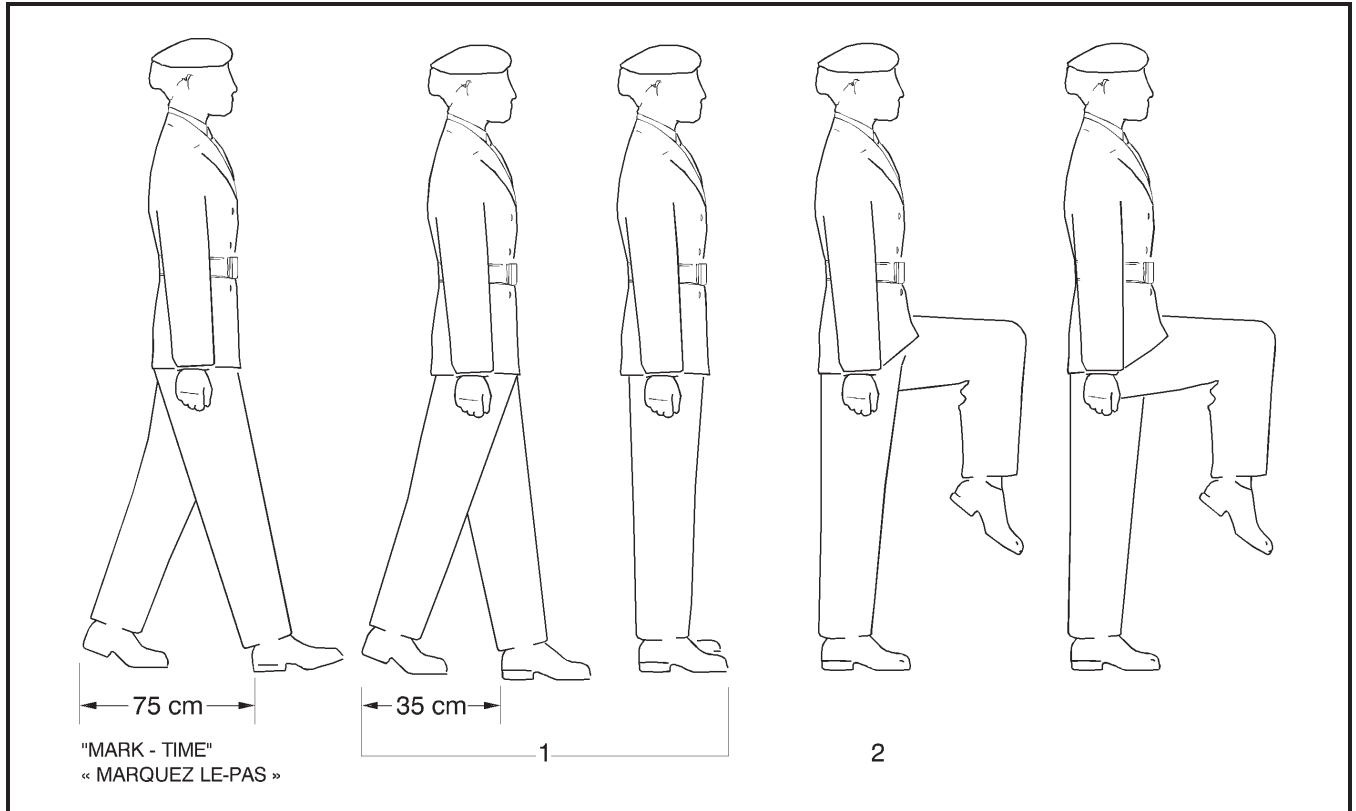


Figure 3-7 Marking Time in Slow Time  
Figure 3-7 Façon de marquer le pas au pas ralenti

45. To mark time from the halt the command shall be, SLOW MARK – TIME.

45. Pour marquer le pas à partir de la halte, il faut donner le commandement « PAS RALENTI, MARQUEZ LE — PAS ».

#### MARK TIME, FORWARD AND HALT IN QUICK TIME

#### FAÇON DE MARQUER LE PAS, D'AVANCER ET DE S'ARRÊTER AU PAS CADENCÉ

46. Marking time in quick time is carried out at the same cadence as for marching (Figure 3-8).

46. La cadence est la même lorsqu'on marque le pas et lorsqu'on marche (figure 3-8).

47. On the command MARK TIME BY NUMBERS, SQUAD – ONE given as the right foot is on the ground, squad members shall:

47. Au commandement « EN DÉCOMPOSANT, MARQUEZ LE PAS, ESCOUADE — UN », donné lorsque le pied droit est en avant et au sol, les membres de l'escouade doivent :

- a. take a half pace with the left foot, placing the foot flat on the ground naturally;
- b. bring the right foot into the left in a straight leg manner, not scraping the ground;
- c. simultaneously, cut the arms to the sides and assume the position of attention; and
- d. maintain the same cadence.

- a. faire un demi-pas du pied gauche et poser le pied à plat sur le sol, de façon naturelle;
- b. ramener le pied droit vers le pied gauche sans fléchir la jambe et sans toucher le sol, et adopter la position du garde-à-vous;
- c. en même temps, abaisser les bras et les ramener le long du corps et adopter la position du garde-à-vous; et
- d. conserver la même cadence.

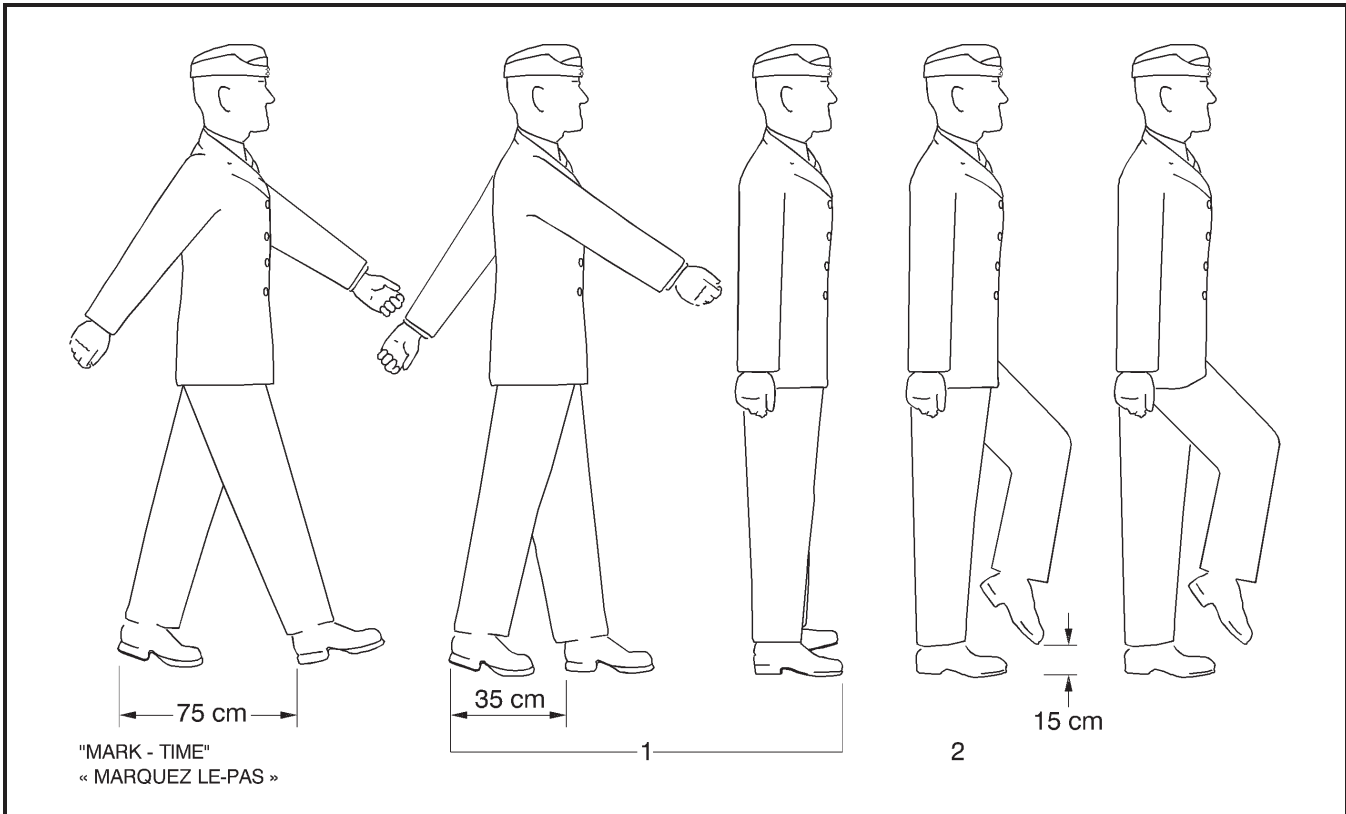


Figure 3-8 Marking Time in Quick Time  
 Figure 3-8 Façon de marquer le pas au pas cadencé

48. On the command SQUAD – TWO, squad members shall:

- a. bend the left knee;
- b. place the toe on the ground before the heel as the leg is lowered; and
- c. continue to mark time until the command FOR – WARD or HALT is given.

49. On the command MARK – TIME, the two movements are combined.

50. The timing is:

Count: LEFT – IN – LEFT – RIGHT – LEFT

Foot: LEFT – RIGHT – LEFT – RIGHT – LEFT

51. On the command FOR – WARD given as the left foot is on the ground, squad members shall:

48. Au commandement « ESCOUADE — DEUX », les membres de l'escouade doivent :

- a. fléchir le genou gauche;
- b. poser la pointe du pied au sol avant le talon au moment où la jambe est abaissée; et
- c. continuer à marquer le pas jusqu'à ce que le commandement « VERS L'A — VANT » ou « HALTE » soit donné.

49. Au commandement « MARQUEZ LE — PAS », les deux mouvements sont combinés.

50. La cadence est la suivante :

Mesure : GAUCHE — RAMENÉ — GAUCHE — DROITE — GAUCHE

Pieds : GAUCHE — DROITE — GAUCHE — DROITE — GAUCHE

51. Au commandement « VERS L'A — VANT », donné lorsque le pied gauche est au sol, les membres de l'escouade doivent :

- a. straighten the right leg and assume the position of attention;
- b. shoot the left foot forward in a half pace; and
- c. continue marching in quick time, swinging the right arm forward and the left to the rear.

52. On the command SQUAD – HALT given as the left foot is on the ground, squad members shall:

- a. take a further mark time pace with the right foot;
- b. take a further mark time pace with the left foot; and
- c. straighten the right leg in double time and assume the position of attention.

53. The timing for the halt is counted “one, one-two”.

54. To mark time from the halt the command shall be, QUICK MARK – TIME.

## WHEELS

55. As illustrated in Figure 3-9, on the command RIGHT (LEFT) – WHEEL, the leading file of threes wheels around one quarter of the circumference of a circle having a radius of 1.25 m, changing direction by 90 degrees.

56. The inner rank shall step short, the center rank shall maintain the length of pace and the outside rank shall step out, without altering the cadence, to enable the file to wheel in line.

57. Dressing is maintained by the inner flank while wheeling. The head will be kept to the front.

58. When the leading file has wheeled 90 degrees, it shall march in the new direction, resuming the normal pace. On completion of the

- a. redresser la jambe droite et adopter la position du garde-à-vous;
- b. lancer le pied gauche vers l'avant en faisant un demi-pas; et
- c. continuer à marcher au pas cadencé en balançant le bras droit vers l'avant et le bras gauche vers l'arrière.

52. Au commandement « ESCOUADE — HALTE », donné lorsque le pied gauche est au sol, les membres de l'escouade doivent :

- a. marquer le pas une fois de plus avec le pied droit;
- b. marquer le pas une fois de plus avec le pied gauche; et
- c. redresser la jambe droite au rythme du double temps et adopter la position du garde-à-vous.

53. La cadence pour s'arrêter se calcule comme suit : « un, un-deux ».

54. Pour marquer le pas à partir de la halte, on donne le commandement « PAS CADENCÉ, MARQUEZ LE — PAS ».

## CONVERSION

55. Comme l'illustre la figure 3-9, au commandement « VERS LA DROITE (GAUCHE) — DROITE (GAUCHE) », les trois rangs de la file de tête effectuent un mouvement de rotation équivalent au quart de la circonférence d'un cercle de 1.25 m de rayon, réalisant ainsi un changement de direction de 90 degrés.

56. Les personnes du flanc intérieur raccourcissent le pas tandis que les personnes du flanc extérieur allongent le pas, sans changer la cadence, de façon à permettre à la file de changer de direction en ligne.

57. L'alignement est conservé par le flanc intérieur au moment de la conversion. La tête doit rester bien droite.

58. Après avoir effectué une conversion de 90 degrés, la file de tête avance dans la nouvelle direction et reprend une longueur de pas normale.

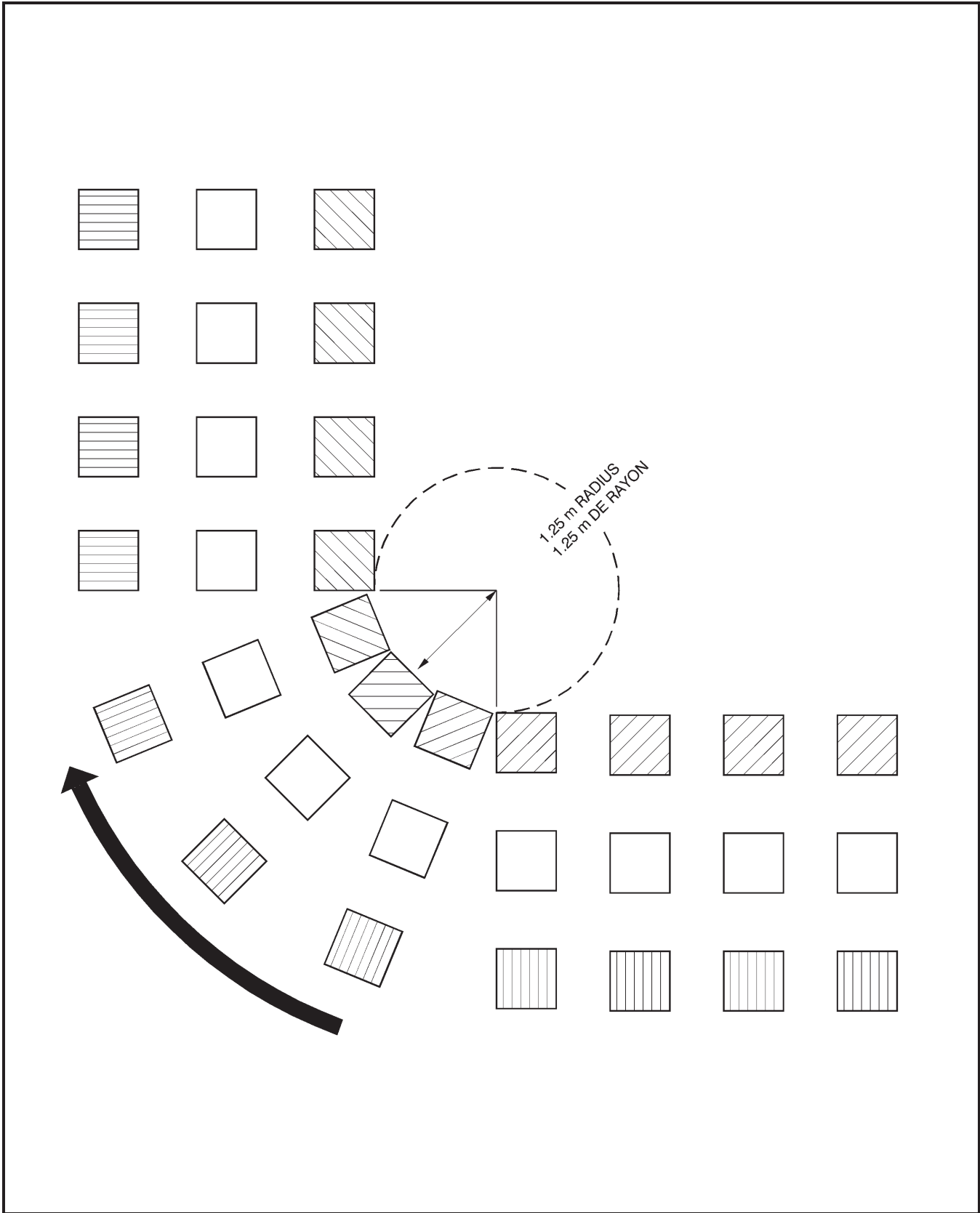


Figure 3-9 Wheeling  
Figure 3-9 Conversion

wheel, the directing flank shall be confirmed or indicated by order, BY THE RIGHT (LEFT), normally maintaining the directing flank noted in paragraph 11.

59. The remaining files shall follow the lead file, wheeling at exactly the same point.

60. If the squad is ordered to halt or mark time, and only part of the squad has completed the wheel, the squad shall remain in this position unless the command REAR FILES – COVER is ordered. On the command REAR FILES – COVER, by taking short quick paces with the left foot first, the files at the rear cover off the files that are facing the new direction.

61. When it is desired to wheel less than an angle of 90 degrees, the command FOR – WARD is ordered when the leading file is facing the required direction.

#### **CHANGE STEP ON THE MARCH**

62. In slow time, on the command CHANGE STEP BY NUMBERS, SQUAD – ONE given as the right foot is forward and on the ground, squad members shall:

- a. complete a half pace with the left foot;
- b. force the weight forward on the left foot; and
- c. raise the right heel off the ground.

63. On the command SQUAD – TWO, squad members shall:

- a. bring the right foot forward in quick time by bending the right knee;
- b. straighten the right leg in quick time and place the right foot smartly beside the left; and
- c. as the right foot strikes the ground, shoot the left foot forward in a half pace just above the ground with the toe pointed down as in slow time.

Lorsque le mouvement de conversion est complété, le flanc de direction est confirmé ou indiqué lorsqu'est donné l'ordre « PAR LA DROITE (GAUCHE) ». On conserve habituellement le flanc de direction indiqué au paragraphe 11.

59. Les autres files suivent la file de tête et exécutent le mouvement de conversion exactement au même endroit.

60. Si l'escouade reçoit l'ordre de s'arrêter ou de marquer le pas et lorsqu'une partie de celle-ci seulement a complété le mouvement de conversion, l'escouade demeure dans cette position à moins que le commandement « FILES ARRIÈRE, COUVREZ » ne soit donné. Au commandement « FILES ARRIÈRE, COUVREZ », les files arrière vont prendre position et s'alignent sur celles qui font face à la nouvelle direction en faisant de petits pas rapides, en partant du pied gauche.

61. Si l'on désire que le mouvement de conversion soit de moins de 90 degrés, le commandement « VERS L'A — VANT » doit être donné au moment où la file de tête fait face à la direction voulue.

#### **CHANGEMENT DE PAS EN MARCHANT**

62. Au pas ralenti, au commandement « EN DÉCOMPOSANT, CHANGEZ LE PAS, ESCOUADE — UN », donné au moment où le pied droit est en avant et au sol, les membres de l'escouade doivent :

- a. faire un demi-pas du pied gauche;
- b. porter le poids du corps vers l'avant sur le pied gauche; et
- c. soulever le talon droit du sol.

63. Au commandement « ESCOUADE — DEUX », les membres de l'escouade doivent :

- a. ramener le pied droit vers l'avant à la cadence du pas cadencé en fléchissant le genou droit;
- b. redresser la jambe droite à la cadence du pas cadencé et placer le pied droit vivement à côté du pied gauche; et
- c. au moment où le pied droit touche le sol, lancer le pied gauche vers l'avant en faisant un demi-pas tout en rasant le sol de la pointe du pied comme pour le pas ralenti.

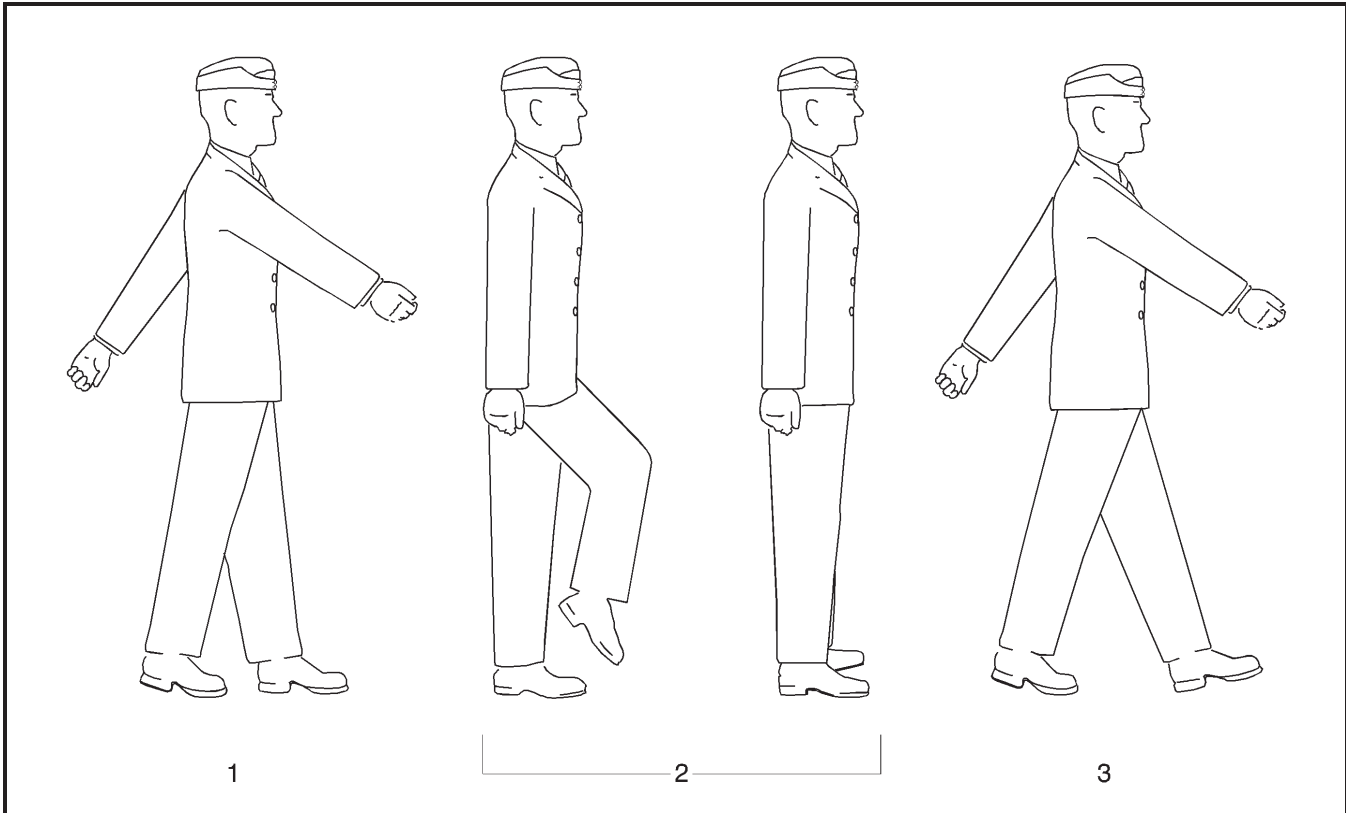


Figure 3-10 Change Step on the March in Quick Time  
 Figure 3-10 Changement de pas en marchant au pas cadencé

64. On the command SQUAD – THREE, squad members shall complete the glide pace with the left foot and carry on slow marching.

65. On the command CHANGE – STEP, the three movements are combined. The timing is counted as “left, right, left” in quick time, thus maintaining slow march cadence while changing the step.

66. In quick time (Figure 3-10), on the command CHANGE STEP BY NUMBERS SQUAD – ONE given as the right foot is forward and on the ground, squad members shall:

- a. complete a half pace with the left foot;
- b. swing the right arm forward;
- c. swing the left arm to the rear;
- d. force the weight forward on the left foot; and
- e. raise the right heel off the ground.

64. Au commandement « ESCOUADE — TROIS », les membres de l’escouade doivent compléter le pas rasant avec le pied gauche et continuer à marcher au pas ralenti.

65. Au commandement « CHANGEZ LE — PAS », les trois mouvements sont combinés. La cadence se calcule comme pour le pas cadencé « gauche, droite, gauche ». Les membres de l’escouade continuent au pas ralenti pendant qu’ils changent de pas.

66. Au pas cadencé (figure 3-10), au commandement « EN DÉCOMPOSANT, CHANGEZ LE PAS, ESCOUADE — UN », donné au moment où le pied droit est en avant et au sol, les membres de l’escouade doivent :

- a. faire un demi-pas du pied gauche;
- b. balancer le bras droit vers l’avant;
- c. balancer le bras gauche vers l’arrière;
- d. porter le poids du corps vers l’avant sur le pied gauche; et
- e. soulever le talon droit du sol.

67. On the command SQUAD – TWO, squad members shall:

- a. cut the arms to the side as in the position of attention;
- b. bring the right foot forward in double time by bending the right knee;
- c. straighten the right leg in double time and place the right foot smartly beside the left; and
- d. as the right foot strikes the ground, shoot the left foot forward in a half pace, landing on the heel with the toe up.

68. On the command SQUAD – THREE, squad members shall:

- a. swing the right arm forward;
- b. swing the left arm to the rear; and
- c. continue marching in quick time.

69. On the command CHANGE – STEP, the three movements are combined. The timing is counted, as “left, right, left” in double time, thus maintaining quick mark cadence.

#### **CHANGE STEP WHEN MARKING TIME**

70. In slow time or quick time, on the command CHANGE – STEP given as the right foot is on the ground, squad members shall:

- a. take two successive mark time paces with the left foot; and
- b. continue marking time.

71. The timing is counted as “left, left-right” in the same cadence as marking time.

67. Au commandement « ESCOUADE — DEUX », les membres de l'escouade doivent :

- a. ramener les bras le long du corps comme pour la position du garde-à-vous;
- b. ramener le pied droit vers l'avant à la cadence du double temps en fléchissant le genou droit;
- c. redresser la jambe droite à la cadence du pas de gymnastique et placer le pied droit vivement à côté du pied gauche; et
- d. au moment où le pied droit touche le sol, lancer le pied gauche vers l'avant en faisant un demi-pas et en touchant le sol d'abord avec le talon, la pointe du pied soulevée.

68. Au commandement « ESCOUADE — TROIS », les membres de l'escouade doivent :

- a. balancer le bras droit vers l'avant;
- b. balancer le bras gauche vers l'arrière; et
- c. continuer à marcher au pas cadencé.

69. Au commandement « CHANGEZ LE — PAS », les trois mouvements sont combinés. La cadence se calcule comme pour le pas de gymnastique « gauche, droite, gauche ». Les membres de l'escouade continuent de marcher au pas cadencé.

#### **CHANGEMENT DE PAS LORSQU'ON MARQUE LE PAS**

70. Au pas ralenti ou au pas cadencé, au commandement « CHANGEZ LE — PAS », donné au moment où le pied droit est au sol, les membres de l'escouade doivent :

- a. faire deux pas successifs du pied gauche, en marquant le pas; et
- b. continuer à marquer le pas.

71. La cadence se calcule comme pour le « gauche, gauche-droite » de la cadence à laquelle on marque le pas.

## **FORM HOLLOW SQUARE**

72. The squad shall be in line in three ranks prior to forming hollow square (Figure 3-11).

73. On the command FORM HOLLOW SQUARE, CENTRE RANK RIGHT, REAR RANK LEFT – TURN, the squad acts as ordered.

74. On the command CENTRE RANK LEFT WHEEL, REAR RANK RIGHT WHEEL, QUICK – MARCH, the squad acts as ordered.

75. The command MARK – TIME shall be given when the rear individuals of the centre and rear ranks are one pace in front of the front rank.

76. On the command SQUAD – HALT, the squad acts as ordered.

77. On the command CENTRE RANK LEFT, REAR RANK RIGHT – TURN, the squad acts as ordered.

78. The reverse procedure is used to reform the squad into three ranks.

## **SALUTE ON THE MARCH WITHOUT ARMS**

79. The movements of the salute to the front and to a flank shall be executed as described in Chapter 2, paragraphs 36 to 43.

80. When a service member salutes on the march, he shall commence the drill movement five paces before reaching an officer, look directly into the officer's eyes by turning his head in the required direction on the commencement of the salute, and complete the salute one pace beyond him. This permits the officer to return the salute before the member has passed (Figure 3-12).

## **FAÇON DE FORMER UN « U »**

72. Avant d'adopter la formation en « U », l'escouade doit être formée en ligne sur trois rangs (figure 3-11).

73. Au commandement, « FORMEZ UN « U », RANG DU CENTRE VERS LA DROITE, RANG ARRIÈRE VERS LA GAUCHE, TOUR — NEZ », les membres de l'escouade exécutent la manœuvre demandée.

74. Au commandement « RANG DU CENTRE VERS LA GAUCHE-GAUCHE, RANG ARRIÈRE VERS LA DROITE-DROITE, PAS CADENCÉ — MARCHÉ », les membres de l'escouade exécutent la manœuvre demandée.

75. Le commandement « MARQUEZ LE — PAS » est donné lorsque la dernière personne du rang du centre et la dernière personne du rang arrière se trouvent à un pas du front du rang avant.

76. Au commandement « ESCOUADE — HALTE », les membres de l'escouade exécutent la manœuvre demandée.

77. Au commandement « RANG DU CENTRE VERS LA GAUCHE, RANG ARRIÈRE VERS LA DROITE, TOUR — NEZ », les membres de l'escouade exécutent le mouvement commandé.

78. Pour reformer l'escouade sur trois rangs, la procédure décrite ci-dessus est inversée.

## **SALUT EN MARCHANT SANS ARMES**

79. Les mouvements du salut vers l'avant ou vers un flanc s'exécutent de la façon décrite aux paragraphes 36 à 43, chapitre 2.

80. Lorsqu'un militaire salue en marchant, il doit commencer à saluer cinq pas avant de croiser un officier, regarder celui-ci droit dans les yeux en tournant la tête dans la direction appropriée au moment de commencer à saluer et cesser de saluer après l'avoir dépassé d'un pas. Ceci permet à l'officier de rendre le salut avant que le militaire ne l'ait croisé (figure 3-12).

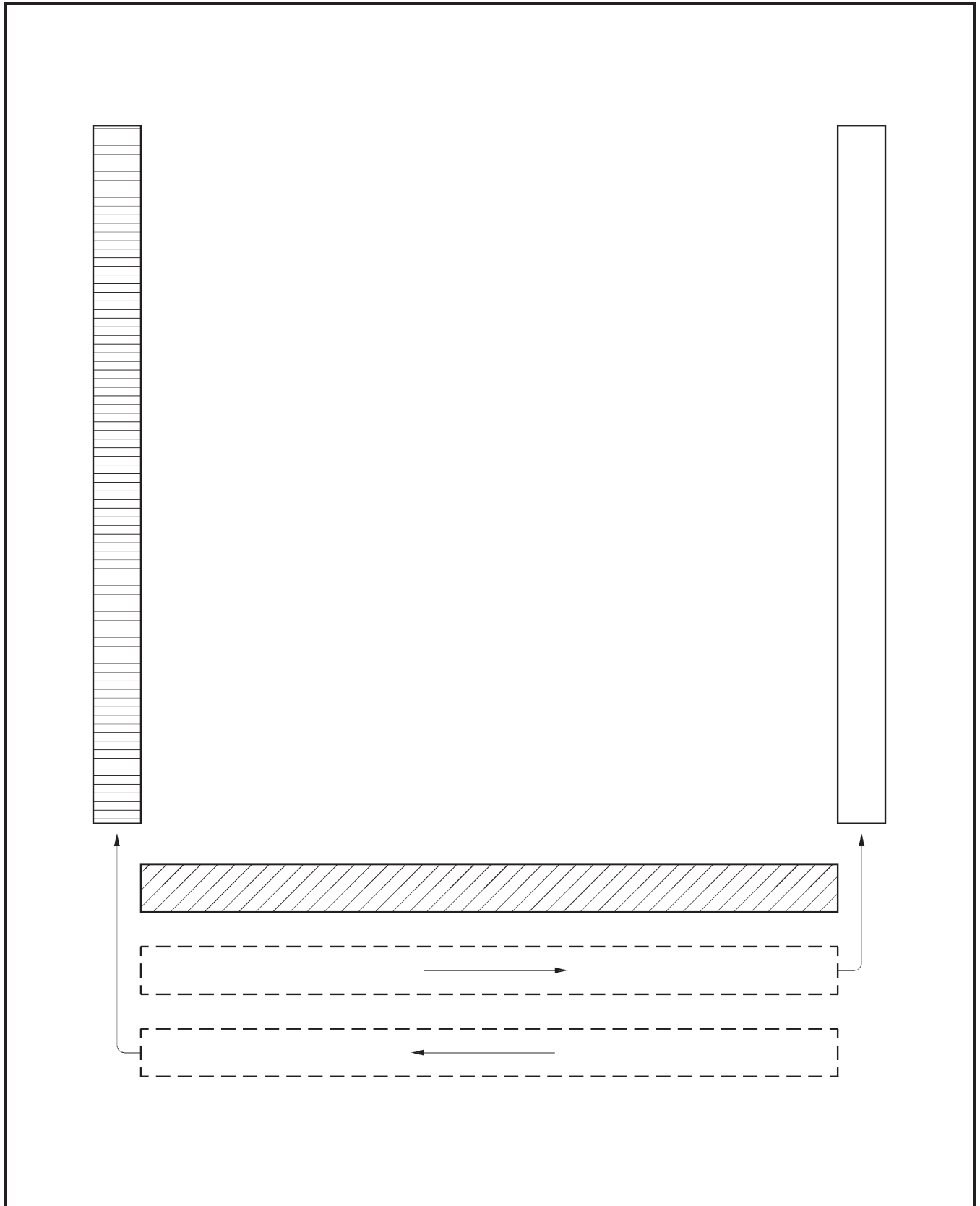


Figure 3-11 Forming Hollow Square  
Figure 3-11 Façon de former un « U »

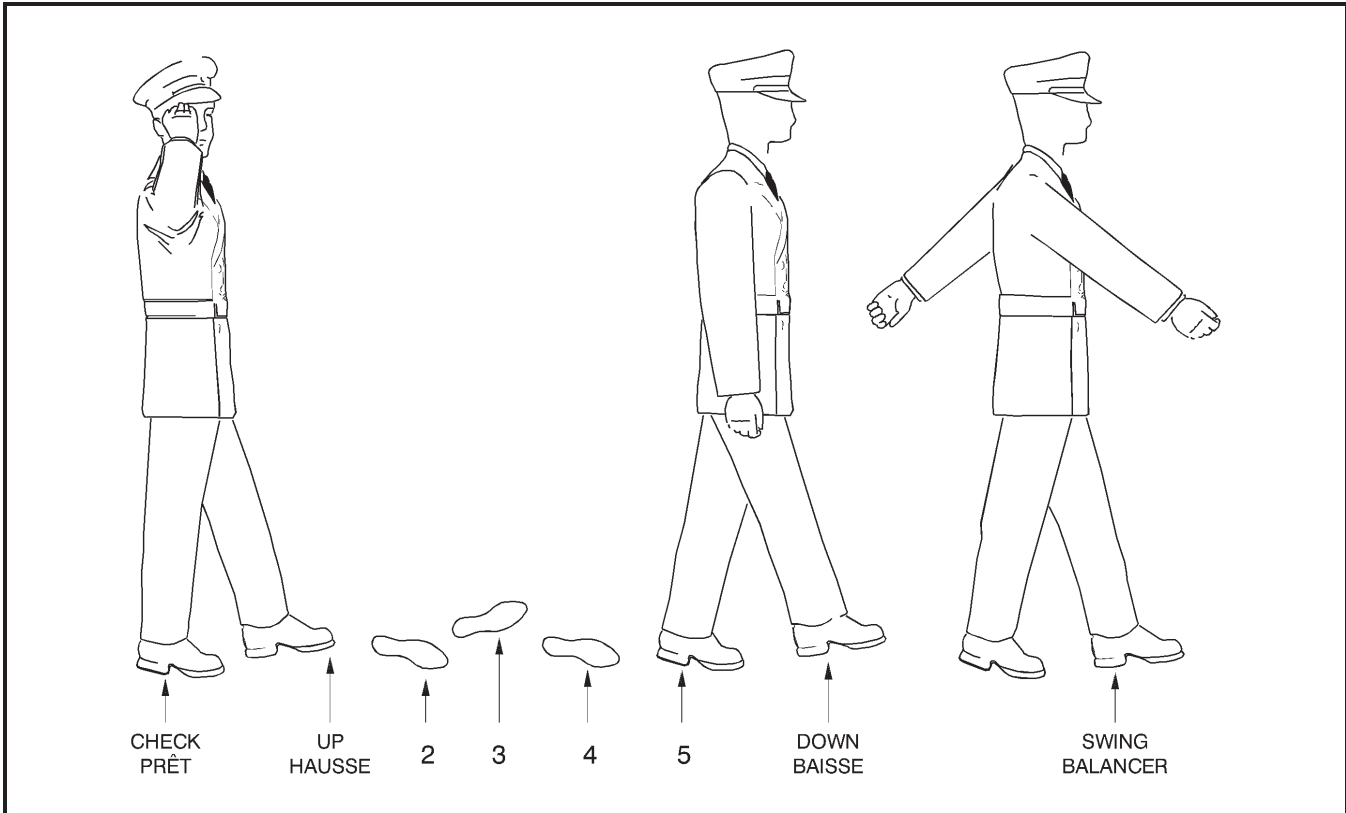


Figure 3-12 Saluting on the March without Arms

Figure 3-12 Salut en marchant sans armes

81. On the command TO THE RIGHT (LEFT) SALUTE BY NUMBERS, SQUAD – ONE given as the left foot is forward and on the ground, squad members shall:

- a. complete the next pace with the right foot; and
- b. swing the left arm forward and the right arm to the rear normally.

82. On the command SQUAD – TWO, squad members shall:

- a. complete the next pace with the left foot;
- b. cut the left arm to the side; and
- c. cut the right arm forward to the side and then up into the salute in one continuous movement. While saluting, the head is turned right (left) as far as possible without straining as appropriate.

81. Au commandement « EN DÉCOMPOSANT, SALUT VERS LA DROITE (GAUCHE), SALUEZ, ESCOUADE — UN », donné au moment où le pied gauche est en avant et au sol, les membres de l'escouade doivent :

- a. faire le pas suivant du pied droit; et
- b. balancer le bras gauche vers l'avant et le bras droit vers l'arrière de façon normale.

82. Au commandement « ESCOUADE — DEUX », les membres de l'escouade doivent :

- a. faire le pas suivant du pied gauche;
- b. ramener le bras gauche le long du corps; et
- c. ramener le bras droit le long du corps et vers l'avant, puis saluer d'un seul mouvement continu. Pendant le salut, la tête est tournée vers la droite (gauche) autant que possible, sans effort excessif.

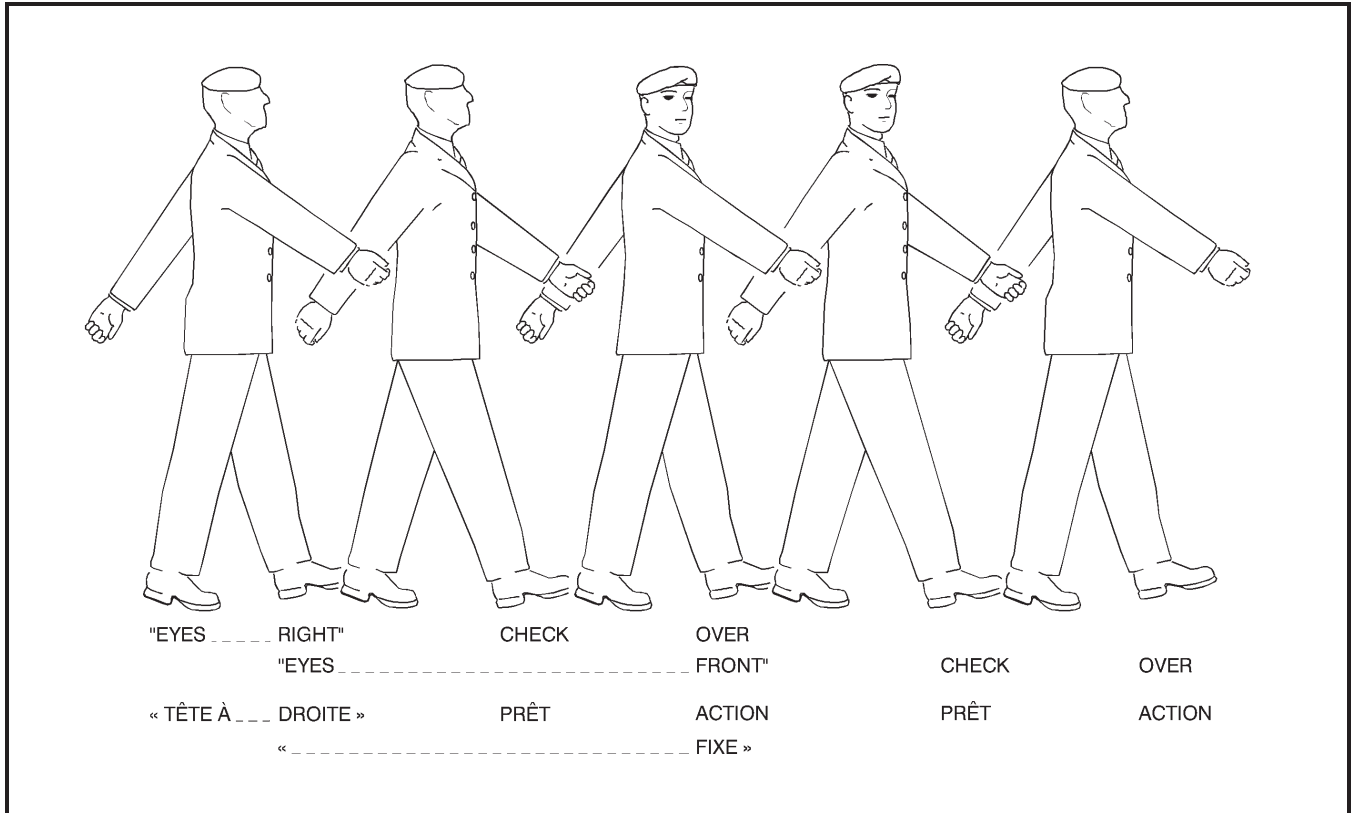


Figure 3-13 Eyes Right on the March without Arms  
 Figure 3-13 Tête à droite en marchant sans armes

83. On the command SQUAD – THREE, squad members shall complete four paces in quick time, ending with the left foot forward.

83. Au commandement « ESCOUADE — TROIS », les membres de l'escouade doivent faire quatre pas au pas cadencé, en terminant le pied gauche en avant.

84. On the command SQUAD – FOUR, squad members shall:

84. Au commandement « ESCOUADE — QUATRE », les membres de l'escouade doivent :

- a. complete a pace with the right foot; and
- b. cut the right arm to the side.

- a. faire un pas du pied droit; et
- b. ramener le bras droit le long du corps.

85. On the command SQUAD – FIVE, squad members shall continue marching.

85. Au commandement « ESCOUADE — CINQ », les membres de l'escouade doivent continuer à marcher.

86. On the command TO THE RIGHT (LEFT) – SALUTE, the movements are combined.

86. Au commandement « SALUT VERS LA DROITE (GAUCHE), SALU — EZ », les mouvements sont combinés.

87. The timing for the salute is counted as follows:

87. La cadence du salut est la suivante :

Count: CHECK – UP – TWO – THREE – FOUR  
 – FIVE – DOWN – SWING

Mesure : PRÊT — HAUSSE — DEUX —  
 TROIS — QUATRE — CINQ —  
 BAISSÉ — BALANCE

Foot:       RIGHT – LEFT – RIGHT – LEFT –  
              RIGHT – LEFT – RIGHT – LEFT

Pieds :     DROITE — GAUCHE — DROITE —  
              GAUCHE — DROITE — GAUCHE —  
              DROITE — GAUCHE

88. When teaching by numbers, on all commands the weight of the body is on the forward foot with the rear heel off the ground; however on the command SQUAD – TWO, the weight is on the rear foot with the toe up. The squad shall call the time in accordance with paragraph 87.

88. Lorsqu'on enseigne un mouvement en le décomposant, le poids du corps repose sur le pied le plus avancé et le talon du pied arrière est soulevé du sol chaque fois qu'est donné un commandement; toutefois, au commandement « ESCOUADE — DEUX », le poids du corps repose sur le pied arrière alors que la pointe du pied est soulevée. Les membres de l'escouade doivent compter le temps de la façon indiquée au paragraphe 87.

### **PAYING UNIT COMPLIMENTS WITH A SQUAD ON THE MARCH**

### **SALUT D'UNE ESCOUADE EN MARCHÉ**

89. As illustrated in Figure 3-13, on the command EYES – RIGHT (LEFT), given as the left foot is forward and on the ground:

89. Comme l'illustre la figure 3-13, au commandement « TÊTE À — DROITE (GAUCHE) », donné au moment où le pied gauche est en avant et au sol :

- a. squad members shall complete the next pace forward with the right foot and, as the left foot comes forward again and strikes the ground, turn the head and eyes to the right (left) as far as possible without straining and look directly into the eyes of the personage being saluted;
- b. squad members shall continue swinging arms;
- c. the leading person on the directing flank shall maintain head and eyes to the front to keep direction; and
- d. the person in command of the squad salutes.

- a. les membres de l'escouade doivent faire le pas suivant du pied droit et, au moment où le pied gauche se pose à nouveau sur le sol, tourner la tête et les yeux vers la droite (gauche) autant que possible, sans faire d'effort excessif, et regarder la personne à qui s'adresse le salut droit dans les yeux;
- b. les membres de l'escouade doivent continuer à balancer les bras;
- c. le guide du flanc de direction ne bouge ni la tête, ni les yeux et continue à regarder droit devant lui afin de garder la bonne direction; et
- d. le chef de l'escouade salue.

90. On the command EYES – FRONT given as the left foot is forward and on the ground:

90. Au commandement « FIXE », donné lorsque le pied gauche est en avant et au sol :

- a. squad members shall complete the next pace forward with the right foot and, as the left foot comes forward again and strikes the ground, cut the head and eyes smartly to the front; and
- b. the person in command of the squad completes the salute on the right foot by checking his arms to his sides and commences to swing his arms on the following pace with the left foot.

- a. les membres de l'escouade doivent faire le pas suivant du pied droit et, au moment où le pied gauche se pose à nouveau sur le sol, ramener la tête et les yeux d'un geste énergique vers l'avant; et
- b. le chef de l'escouade termine son propre salut sur le pied droit en ramenant les bras sur les côtés et recommence à balancer les bras au moment où il exécute le pas suivant du pied gauche.

## URNS AND INCLINES ON THE MARCH IN SLOW TIME

91. Turns and inclines on the march are executed to change direction (see Figure 3-14).

92. On the command LEFT TURN BY NUMBERS, SQUAD – ONE given as the right foot is forward and on the ground, squad members shall complete a half pace with the left foot and freeze.

93. On the command SQUAD – TWO, squad members shall:

- a. bend the right knee so the upper leg is parallel to the ground;
- b. using the momentum of the knee, force the shoulders 90 degrees to the left to face the new direction, while simultaneously pivoting on the ball of the left foot 90 degrees to the left;
- c. straighten the right leg as in the position of attention;
- d. immediately shoot the left foot forward in a half pace with the toe just clear of the ground;
- e. keep the body and head held up; and
- f. keep the arms, body and head steady.

94. On the command SQUAD – THREE, squad members shall complete the half pace with the left foot and continue marching.

95. On the command LEFT – TURN, the three movements are combined into one continuous movement and the cadence is maintained.

96. The timing is:

Count: CHECK – PIVOT – LEFT – RIGHT – LEFT

Foot: LEFT – RIGHT – LEFT – RIGHT – LEFT

97. On the command LEFT IN – CLINE, the drill described for turning to the left is followed except that the turn is made through 45 degrees.

## FAÇON DE TOURNER ET D'OBLIQUER EN MARCHANT AU PAS RALENTI

91. On tourne et on oblique en marchant pour changer de direction (voir figure 3-14).

92. Au commandement « EN DÉCOMPOSANT, À GAUCHE TOURNEZ, ESCOUADE — UN », donné au moment où le pied droit est en avant et au sol, les membres de l'escouade doivent faire un demi-pas du pied gauche et s'immobiliser.

93. Au commandement « ESCOUADE — DEUX », les membres de l'escouade doivent :

- a. fléchir le genou droit de façon à ce que la cuisse soit parallèle au sol;
- b. à l'aide du genou, exécuter un mouvement de 90 degrés vers la gauche avec les épaules de façon à faire face dans la nouvelle direction tout en pivotant de 90 degrés vers la gauche sur la demi-pointe du pied gauche;
- c. redresser la jambe droite comme à la position du garde-à-vous;
- d. effectuer aussitôt un demi-pas du pied gauche, en rasant le sol avec la pointe du pied;
- e. garder le corps et la tête bien droits; et
- f. garder les bras, le corps et la tête immobiles.

94. Au commandement « ESCOUADE — TROIS », les membres de l'escouade doivent faire un demi-pas du pied gauche et continuer à marcher.

95. Au commandement « À GAUCHE, TOUR — NEZ », les trois mouvements sont combinés en un seul mouvement continu et la cadence demeure la même.

96. La cadence est la suivante :

Mesure : PRÊT — PIVOT — GAUCHE — DROITE — GAUCHE

Pieds : GAUCHE — DROITE — GAUCHE — DROITE — GAUCHE

97. Au commandement « À GAUCHE, OBLI — QUEZ », le mouvement exécuté est le même que lorsqu'il s'agit de tourner à gauche, sauf que le changement de direction est de 45 degrés.

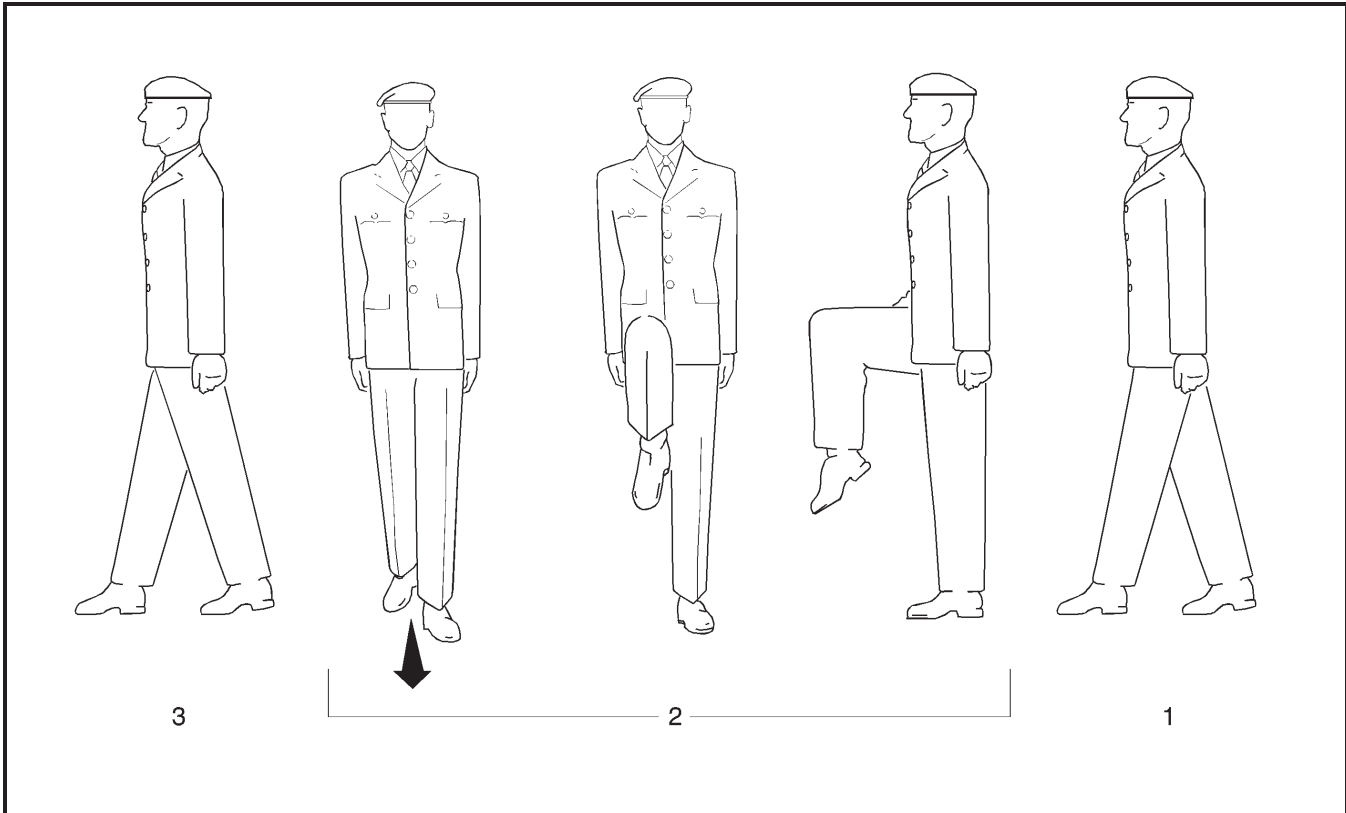


Figure 3-14 Turns in Slow Time

Figure 3-14 Façon de tourner au pas ralenti

98. On the command RIGHT TURN BY NUMBERS, SQUAD – ONE given as the left foot is forward and on the ground, squad members shall complete a half pace with the right foot.

98. Au commandement « EN DÉCOMPOSANT, À DROITE TOURNEZ, ESCOUADE — UN », donné lorsque le pied gauche est en avant et au sol, les membres de l'escouade doivent faire un demi-pas du pied droit.

99. On the command SQUAD – TWO, squad members shall:

99. Au commandement « ESCOUADE — DEUX », les membres de l'escouade doivent :

- a. bend the left knee so the upper leg is parallel to the ground;
- b. using the momentum of the knee, force the shoulders 90 degrees to the right to face the new direction, while simultaneously pivoting on the ball of the right foot 90 degrees to the right;
- c. straighten the left leg as in the position of attention;
- d. immediately shoot the right foot forward in a half pace with the toe just clear of the ground;

- a. fléchir le genou gauche de sorte que la cuisse soit parallèle au sol;
- b. à l'aide du genou, exécuter un mouvement de 90 degrés vers la droite avec les épaules de façon à faire face dans la nouvelle direction tout en pivotant de 90 degrés vers la droite sur la demi-pointe du pied droit;
- c. redresser la jambe gauche comme à la position du garde-à-vous;
- d. effectuer aussitôt un demi-pas du pied droit, en rasant le sol avec la pointe du pied;

- e. keep the body and head held up; and
- f. keep the arms, body, and head steady.

100. On the command SQUAD – THREE, squad members shall complete the half pace with the right foot and continue marching.

101. On the command RIGHT – TURN, the three movements are combined into one continuous movement and the cadence is maintained.

102. The timing is:

Count: CHECK – PIVOT – RIGHT – LEFT – RIGHT

Feet: RIGHT – LEFT – RIGHT – LEFT – RIGHT

103. On the command RIGHT IN – CLINE, the drill described for turning to the right is followed except that the turn is made through 45 degrees.

**URNS AND INCLINES ON THE MARCH IN QUICK TIME**

104. Turns and inclines on the march are executed to change direction (see Figure 3-15).

105. On the command LEFT TURN BY NUMBERS, SQUAD – ONE, given as the right foot is forward and on the ground, squad members shall complete a half pace with the left foot with the right arm swung forward and the left to the rear.

106. On the command SQUAD – TWO, squad members shall:

- a. cut the arms to the side as in the position of attention;
- b. bend the right knee;
- c. using the momentum of the knee, force the shoulders 90 degrees to the left to face the new direction, while simultaneously pivoting on the ball of the left foot 90 degrees to the left;
- d. straighten the right leg as in the position of attention;

- e. garder le corps et la tête bien droits; et
- f. garder les bras, le corps et la tête immobiles.

100. Au commandement « ESCOUADE — TROIS », les membres de l'escouade doivent faire un demi-pas du pied droit et continuer à marcher.

101. Au commandement « À DROITE, TOUR — NEZ », les trois mouvements sont combinés en un seul mouvement continu et la cadence demeure la même.

102. La cadence est la suivante :

Mesure : PRÊT — PIVOT — DROITE — GAUCHE — DROITE

Pieds : DROITE — GAUCHE — DROITE — GAUCHE — DROITE

103. Au commandement « À DROITE, OBLI — QUEZ », le mouvement exécuté est le même que lorsqu'il s'agit de tourner à droite, sauf que le changement de direction est de 45 degrés.

**FAÇON DE TOURNER ET D'OBLIQUER EN MARCHANT AU PAS CADENCÉ**

104. On tourne et on oblique en marchant pour changer de direction (voir figure 3-15).

105. Au commandement « EN DÉCOMPOSANT, À GAUCHE TOURNEZ, ESCOUADE — UN », donné au moment où le pied droit est en avant et au sol, les membres de l'escouade doivent faire un demi-pas du pied gauche en balançant le bras droit vers l'avant et le bras gauche vers l'arrière.

106. Au commandement « ESCOUADE — DEUX », les membres de l'escouade doivent :

- a. ramener les bras le long du corps comme à la position du garde-à-vous;
- b. fléchir le genou droit;
- c. à l'aide du genou, exécuter un mouvement de 90 degrés vers la gauche avec les épaules de façon à faire face dans la nouvelle direction tout en pivotant de 90 degrés vers la gauche sur la demi-pointe du pied gauche;
- d. redresser la jambe droite comme à la position du garde-à-vous;

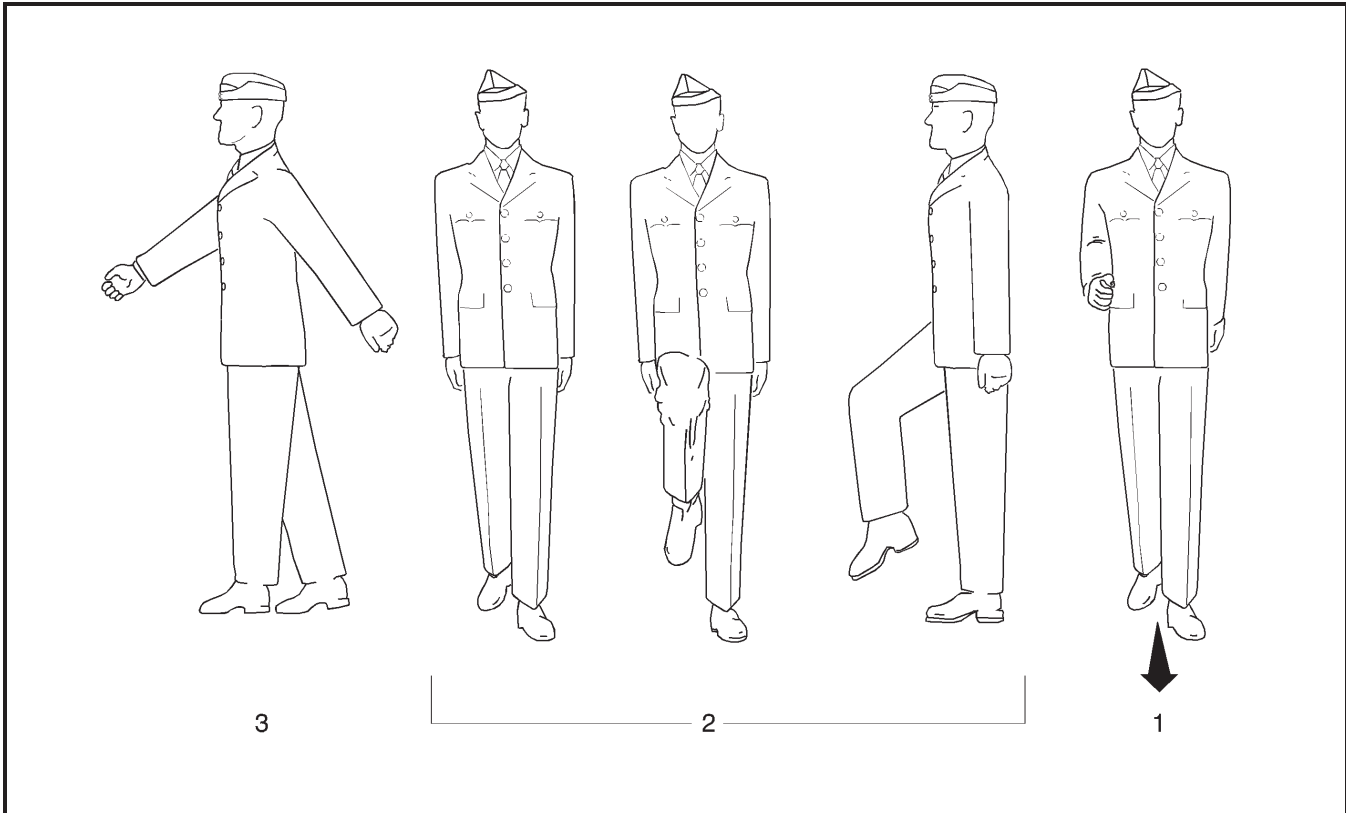


Figure 3-15 Turns in Quick Time

Figure 3-15 Façon de tourner au pas cadencé

- e. immediately shoot the left foot forward in a half pace with the toe just clear of the ground;
- f. keep the body and head held up; and
- g. keep the arms, body and head steady.

107. On the command SQUAD – THREE, squad members shall complete the half pace with the left foot and continue marching (swinging the arms).

108. On the command LEFT – TURN, the three movements are combined into one continuous movement and the cadence is maintained.

109. The timing is:

Count: CHECK – PIVOT – LEFT – RIGHT – LEFT

Feet: LEFT – RIGHT – LEFT – RIGHT – LEFT

- e. effectuer aussitôt un demi-pas du pied gauche, en rasant le sol avec la pointe du pied;
- f. garder le corps et la tête bien droits; et
- g. garder les bras, le corps et la tête immobiles.

107. Au commandement « ESCOUADE — TROIS », les membres de l'escouade doivent faire un demi-pas du pied gauche et continuer à marcher (en balançant les bras).

108. Au commandement « À GAUCHE, TOUR — NEZ », les trois mouvements sont combinés en un seul mouvement continu et la cadence demeure la même.

109. La cadence est la suivante :

Mesure : PRÊT — PIVOT — GAUCHE — DROITE — GAUCHE

Pieds : GAUCHE — DROITE — GAUCHE — DROITE — GAUCHE

110. On the command LEFT IN – CLINE, the drill described for turning to the left is followed except that the turn is made to 45 degrees.

111. On the command RIGHT TURN BY NUMBERS, SQUAD – ONE given as the left foot is forward and on the ground, squad members shall complete a half pace with the right foot, swing the left arm forward and the right to the rear.

112. On the command SQUAD – TWO, squad members shall:

- a. cut the arms to the side as in the position of attention;
- b. bend the left knee;
- c. using the momentum of the knee, force the shoulders 90 degrees to the right to face the new direction, while simultaneously pivoting on the ball of the right foot 90 degrees to the right;
- d. straighten the left leg as in the position of attention;
- e. immediately shoot the right foot forward in a half pace with the toe just clear of the ground;
- f. keep the body and head held up; and
- g. keep the arms, body and head steady.

113. On the command SQUAD – THREE, squad members shall complete the half pace with the right foot and continue marching.

114. On the command RIGHT – TURN, the three movements are combined into one continuous movement and the cadence is maintained.

115. The timing is counted as:

Count: CHECK – PIVOT – RIGHT – LEFT – RIGHT

Feet: RIGHT – LEFT – RIGHT – LEFT – RIGHT

110. Au commandement « À GAUCHE, OBLI — QUEZ », le mouvement exécuté est le même que lorsqu'il s'agit de tourner à gauche, sauf que le changement de direction est de 45 degrés.

111. Au commandement « EN DÉCOMPOSANT, À DROITE TOURNEZ, ESCOUADE — UN », donné lorsque le pied gauche est en avant et au sol, les membres de l'escouade doivent faire un demi-pas du pied droit, balancer le bras gauche vers l'avant et le bras droit vers l'arrière.

112. Au commandement « ESCOUADE — DEUX », les membres de l'escouade doivent :

- a. ramener les bras le long du corps comme à la position du garde-à-vous;
- b. fléchir le genou gauche;
- c. à l'aide du genou, exécuter un mouvement de 90 degrés vers la droite avec les épaules de façon à faire face dans la nouvelle direction tout en pivotant de 90 degrés vers la droite sur la demi-pointe du pied droit;
- d. redresser la jambe gauche comme à la position du garde-à-vous;
- e. effectuer aussitôt un demi-pas du pied droit, en rasant le sol avec la pointe du pied;
- f. garder le corps et la tête bien droits; et
- g. garder les bras, le corps et la tête immobiles.

113. Au commandement « ESCOUADE — TROIS », les membres de l'escouade doivent faire un demi-pas du pied droit et continuer à marcher.

114. Au commandement « À DROITE, TOUR — NEZ », les trois mouvements sont combinés en un seul mouvement continu et la cadence demeure la même.

115. La cadence est la suivante :

Mesure : PRÊT — PIVOT — DROITE — GAUCHE — DROITE

Pieds : DROITE — GAUCHE — DROITE — GAUCHE — DROITE

116. On the command RIGHT IN – CLINE, the drill described for turning to the right is followed, except that the turn is made to 45 degrees.

#### **ABOUT TURN ON THE MARCH IN SLOW TIME**

117. On the command ABOUT TURN BY NUMBERS, SQUAD – ONE given as the right foot is forward and on the ground (Figure 3-16), squad members shall:

- a. take a half pace with the left foot placing the foot flat on the ground naturally;
- b. bring the right foot in to the left, in a straight-leg manner without scraping the ground, to the position of attention;
- c. maintain the same cadence; and
- d. keep the arms to the side.

118. On the command SQUAD – TWO, squad members shall:

- a. maintain the arms at the sides;
- b. pivot on the ball of the right foot to force the body through a turn of 90 degrees to the right;
- c. simultaneously, bend the left knee so that the thigh is parallel to the ground; and
- d. lower the leg smartly to the ground to assume the position of attention.

119. On the command SQUAD – THREE, squad members shall:

- a. maintain the arms at the sides;
- b. pivot on the ball of the left foot to force the body through a turn of 90 degrees to the right;
- c. simultaneously, bend the right knee so that the thigh is parallel to the ground; and
- d. lower the leg smartly to the ground to assume the position of attention.

116. Au commandement « À DROITE, OBLI — QUEZ », le mouvement exécuté est le même que lorsqu'il s'agit de tourner à droite, sauf que le changement de direction est de 45 degrés.

#### **DEMI-TOUR EN MARCHANT AU PAS RALENTI**

117. Au commandement « EN DÉCOMPOSANT DEMI-TOUR TOURNEZ, ESCOUADE — UN », donné au moment où le pied droit est en avant et au sol (figure 3-16), les membres de l'escouade doivent :

- a. faire un demi-pas du pied gauche et poser le pied à plat au sol, de façon naturelle;
- b. ramener le pied droit vers le pied gauche sans fléchir la jambe et sans toucher le sol, jusqu'à la position du garde-à-vous;
- c. conserver la même cadence; et
- d. laisser les bras le long du corps.

118. Au commandement « ESCOUADE — DEUX », les membres de l'escouade doivent :

- a. laisser les bras le long du corps;
- b. pivoter sur la demi-pointe du pied droit de façon à effectuer avec le corps une rotation de 90 degrés vers la droite;
- c. en même temps, fléchir le genou gauche de façon à ce que la cuisse soit parallèle au sol; et
- d. abaisser la jambe vers le sol d'un geste énergique pour revenir à la position du garde-à-vous.

119. Au commandement « ESCOUADE — TROIS », les membres de l'escouade doivent :

- a. laisser les bras le long du corps;
- b. pivoter sur la demi-pointe du pied gauche de façon à effectuer avec le corps une rotation de 90 degrés vers la droite;
- c. en même temps, fléchir le genou droit de façon à ce que la cuisse soit parallèle au sol; et
- d. abaisser la jambe vers le sol d'un geste énergique pour revenir à la position du garde-à-vous.

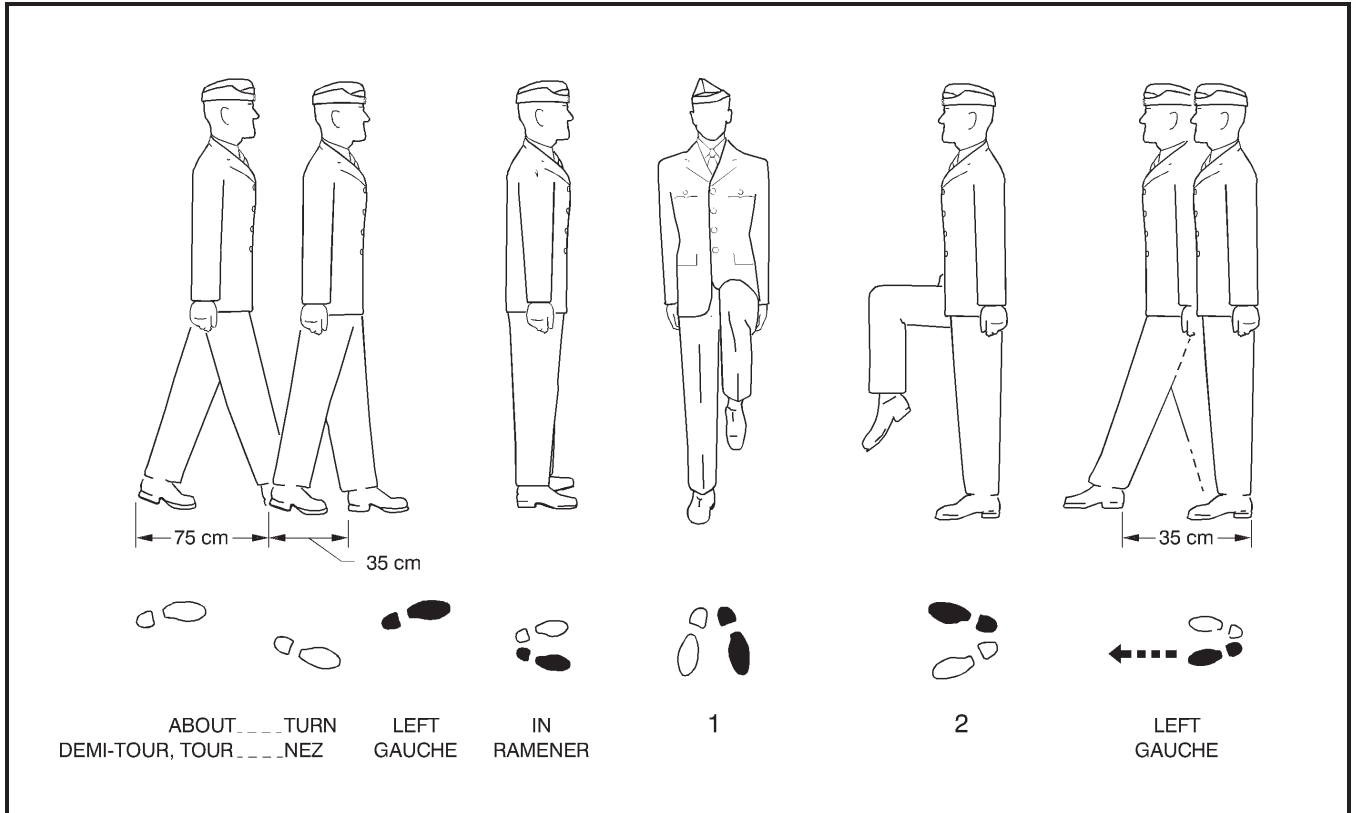


Figure 3-16 About Turn in Slow Time  
 Figure 3-16 Demi-tour en marchant au pas ralenti

120. On the command SQUAD – FOUR, squad members shall step off in slow time with a half pace with the left foot in the new direction.

120. Au commandement « ESCOUADE — QUATRE », les membres de l'escouade doivent commencer à marcher au pas ralenti en exécutant un demi-pas du pied gauche dans la nouvelle direction.

121. On the command ABOUT – TURN, the four movements are combined and the cadence is maintained.

121. Au commandement « DEMI-TOUR, TOUR — NEZ », les quatre mouvements sont combinés en conservant la même cadence.

122. The timing is:

122. La cadence est la suivante :

Count: LEFT – IN – ONE – TWO – LEFT

Mesure : GAUCHE — RAMENER — GAUCHE — DROITE — GAUCHE

Feet: LEFT – RIGHT – LEFT – RIGHT – LEFT

Pieds : GAUCHE — DROITE — GAUCHE — DROITE — GAUCHE

**ABOUT TURN ON THE MARCH IN QUICK TIME**

**DEMI-TOUR EN MARCHANT AU PAS CADENCÉ**

123. On the command ABOUT TURN BY NUMBERS, SQUAD – ONE given as the right foot is forward and on the ground (Figure 3-17), squad members shall:

123. Au commandement « EN DÉCOMPOSANT, DEMI-TOUR TOURNEZ, ESCOUADE — UN », donné au moment où le pied droit est en avant et au sol (figure 3-17), les membres de l'escouade doivent :

- a. take a half pace with the left foot, placing the foot flat on the ground naturally;
- b. bring the right foot in to the left, in a straight-leg manner above the ground, to the position of attention;
- c. simultaneously, cut the right arm down and the left in from the rear as the left foot comes in; and
- d. maintain the cadence.

124. On the command SQUAD – TWO, squad members shall:

- a. maintain the arms at the sides;
- b. pivot on the ball of the right foot to force the body through a turn of 90 degrees to the right;
- c. simultaneously, bend the left knee; and
- d. lower the leg smartly to the ground to assume the position of attention.

125. On the command SQUAD – THREE, squad members shall:

- a. maintain the arms at the sides;
- b. pivot on the ball of the left foot to force the body through a turn of 90 degrees to the right;
- c. simultaneously, bend the right knee; and
- d. lower the leg smartly to the ground to assume the position of attention.

126. On the command SQUAD – FOUR, squad members shall step off in quick time with a half pace with the left foot in the new direction.

127. On the command ABOUT – TURN, the four movements are combined and the cadence is maintained.

- a. faire un demi-pas du pied gauche et poser le pied à plat au sol, de façon naturelle;
- b. ramener le pied droit vers le pied gauche sans fléchir la jambe et sans toucher le sol, jusqu'à la position du garde-à-vous;
- c. en même temps, ramener le bras droit et le bras gauche près du corps au moment où le pied gauche est rapproché; et
- d. conserver la même cadence.

124. Au commandement « ESCOUADE — DEUX », les membres de l'escouade doivent :

- a. laisser les bras le long du corps;
- b. pivoter sur la demi-pointe du pied droit de façon à effectuer avec le corps une rotation de 90 degrés vers la droite;
- c. en même temps, fléchir le genou gauche; et
- d. abaisser la jambe vers le sol d'un geste énergique pour revenir à la position du garde-à-vous.

125. Au commandement « ESCOUADE — TROIS », les membres de l'escouade doivent :

- a. laisser les bras le long du corps;
- b. pivoter sur la demi-pointe du pied gauche de façon à effectuer avec le corps une rotation de 90 degrés vers la droite;
- c. en même temps, fléchir le genou droit; et
- d. abaisser la jambe vers le sol d'un geste énergique pour revenir à la position du garde-à-vous.

126. Au commandement « ESCOUADE — QUATRE », les membres de l'escouade doivent commencer à marcher au pas cadencé en exécutant un demi-pas du pied gauche dans la nouvelle direction.

127. Au commandement « DEMI-TOUR, TOUR — NEZ », les quatre mouvements sont combinés en conservant la même cadence.

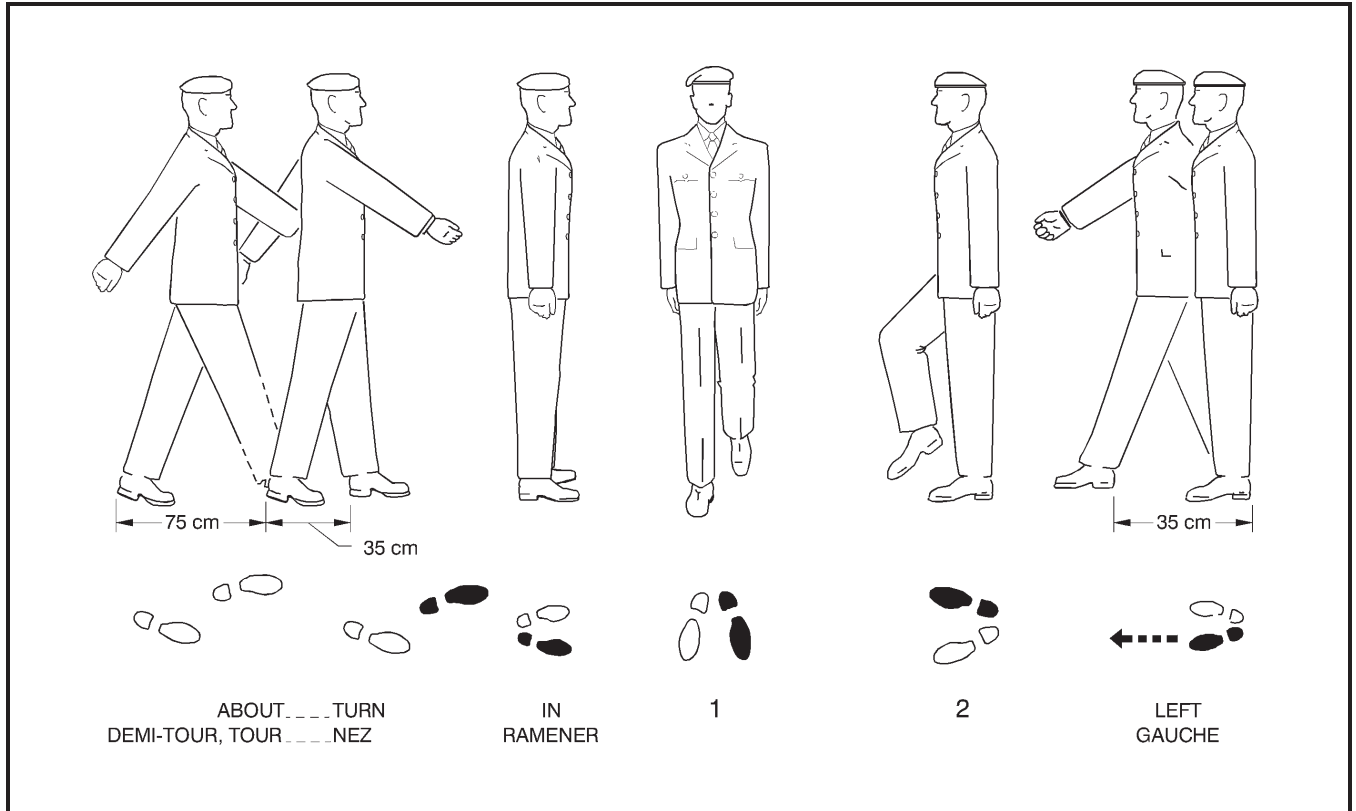


Figure 3-17 About Turn in Quick Time  
 Figure 3-17 Demi-tour en marchant au pas cadencé

128. The timing is:

Count: LEFT – IN – ONE – TWO – LEFT

Feet: LEFT – RIGHT – LEFT – RIGHT – LEFT

129. When a blank file of one person exists in a squad which is in line, the person shall commence to step short on the cautionary word of command RETIRE (ADVANCE), and execute the about turn with the new leading rank on the executive word TURN.

**CHANGE TO QUICK TIME FROM SLOW TIME**

130. On the command CHANGE TO QUICK TIME, QUICK – MARCH given as the right foot is forward and on the ground, squad members shall step forward with the left foot in quick time, swinging the right arm forward and the left arm to the rear.

128. La cadence est la suivante :

Mesure : GAUCHE — RAMENER — GAUCHE — DROITE — GAUCHE

Pieds : GAUCHE — DROITE — GAUCHE — DROITE — GAUCHE

129. Lorsqu'une escouade en ligne comprend une file creuse d'une personne, cette personne doit commencer à marcher au pas raccourci lorsque le mot d'avertissement « VERS L'ARRIÈRE (VERS L'AVANT) » est donné et faire demi-tour en même temps que le nouveau rang avant lorsque le commandement d'exécution « TOUR – NEZ » est donné.

**FAÇON DE PASSER DU PAS RALENTI AU PAS CADENCÉ**

130. Au commandement « CHANGEZ DE CADENCE, PAS CADENCÉ — MARCHÉ », donné au moment où le pied droit est en avant et au sol, les membres de l'escouade doivent partir du pied gauche, au pas cadencé, en balançant le bras droit vers l'avant et le bras gauche vers l'arrière.

### **CHANGE TO DOUBLE TIME FROM QUICK TIME**

131. On the command CHANGE TO DOUBLE TIME, DOUBLE – MARCH given as the right foot is forward and on the ground, squad members shall step forward with the left foot in double time and with the arms in the position for marching in double time.

### **CHANGE TO QUICK TIME FROM DOUBLE TIME**

132. On the command CHANGE TO QUICK TIME, QUICK – MARCH given as the right foot is forward and on the ground, squad members shall shorten the pace to the standard quick march length while completing four more paces in double time and then break into quick time.

### **CHANGE TO SLOW TIME FROM QUICK TIME**

133. On the command CHANGE TO SLOW TIME, SLOW MARCH BY NUMBERS, SQUAD – ONE given as the right foot is forward and on the ground, squad members shall complete a half pace with the left foot, with the right arm swung forward and the left arm to the rear.

134. On the command SQUAD – TWO, squad members shall cut the arms to the sides as in the position of attention. The right foot is brought forward in double time, the right knee is bent and the right foot placed smartly beside the left. As the right foot strikes the ground, the left foot is shot forward in a half pace just above the ground with the toe pointing down as in slow time.

135. On the command SQUAD – THREE, squad members shall complete the half pace with the left foot and carry on marching in slow time.

136. On the command CHANGE TO SLOW TIME, SLOW – MARCH, the three movements are combined. The timing is counted as “left, right, left” in double time.

### **FAÇON DE PASSER DU PAS CADENCÉ AU PAS DE GYMNASTIQUE**

131. Au commandement « CHANGEZ DE CADENCE, PAS DE GYMNASTIQUE — MARCHÉ », donné au moment où le pied droit est en avant et au sol, les membres de l'escouade doivent partir du pied gauche, au pas de gymnastique, les bras dans la position prescrite pour le pas de gymnastique.

### **FAÇON DE PASSER DU PAS DE GYMNASTIQUE AU PAS CADENCÉ**

132. Au commandement « CHANGEZ DE CADENCE, PAS CADENCÉ — MARCHÉ », donné au moment où le pied droit est en avant et au sol, les membres de l'escouade doivent réduire le pas à la longueur réglementaire du pas cadencé tout en faisant quatre pas au pas de gymnastique, et passer ensuite au pas cadencé.

### **FAÇON DE PASSER DU PAS CADENCÉ AU PAS RALENTI**

133. Au commandement « EN DÉCOMPOSANT, CHANGEZ DE CADENCE, PAS RALENTI, MARCHÉ, ESCOUADE — UN », donné au moment où le pied droit est en avant et au sol, les membres de l'escouade doivent faire un demi-pas du pied gauche, le bras droit dirigé vers l'avant et le bras gauche vers l'arrière.

134. Au commandement « ESCOUADE — DEUX », les membres de l'escouade doivent ramener les bras à la position du « garde-à-vous ». Le pied droit est ramené à la cadence du pas de gymnastique, le genou droit est fléchi et le pied droit est ramené d'un geste énergique à côté du pied gauche. Au moment où le pied droit touche le sol, on fait un demi-pas du pied gauche en rasant le sol, la pointe du pied dirigée vers le bas comme dans le cas du pas ralenti.

135. Au commandement « ESCOUADE — TROIS », les membres de l'escouade doivent faire un demi-pas avec le pied gauche et continuer à marcher au pas ralenti.

136. Au commandement « CHANGEZ DE CADENCE, PAS RALENTI — MARCHÉ », les trois mouvements sont combinés. Le rythme de la cadence est le même que le « gauche, droite, gauche » du pas de gymnastique.

### **CHANGE DIRECTION BY FORMING FROM THE HALT**

137. A form changes the direction faced by a squad in line, while maintaining its formation (see Figure 3-18).

138. To change direction by forming from the halt to the halt, on the command AT THE HALT, CHANGE DIRECTION RIGHT, RIGHT – FORM:

- a. the leading person on the directing flank turns right;
- b. the remainder of the front rank makes a right incline; and
- c. the centre and rear rank stand fast.

139. On the command QUICK – MARCH:

- a. the leading person of the directing flank marches forward five paces and halts; and
- b. the remainder of the squad steps off, wheeling as necessary to regain their original position to the left of the directing flank, with each successive file halting in succession from right to left, facing the new direction.

140. To change direction by forming, from the halt to the mark time, on the command CHANGE – DIRECTION RIGHT, RIGHT – FORM:

- a. the leading person of the directing flank turns right;
- b. the remainder of the front rank makes a right incline; and
- c. the centre and rear rank stand fast.

### **CHANGEMENT DE DIRECTION PAR CONVERSION À PARTIR DE LA HALTE**

137. Une conversion à pivot fixe change la direction à laquelle fait face une escouade en ligne, sans pour autant en changer la formation (voir la figure 3-18).

138. Pour changer de direction par conversion, de la halte à la halte, au commandement « À LA HALTE, CHANGEZ DE DIRECTION VERS LA DROITE, À DROITE, FOR — MEZ » :

- a. le guide du flanc de direction tourne à droite;
- b. les autres personnes du rang avant obliquent vers la droite; et
- c. Le rang du centre et le rang arrière restent immobiles.

139. Au commandement « PAS CADENCÉ — MARCHÉ » :

- a. le guide du flanc de direction avance de cinq pas et s'arrête; et
- b. les autres membres de l'escouade se déplacent, décrivant au besoin un mouvement de conversion, de façon à reprendre leur position initiale à la gauche du flanc de direction, chacune des files s'arrêtant successivement de droite à gauche, faisant face à la nouvelle direction.

140. Pour changer la direction par conversion en manœuvrant de la halte au « marquez le pas », au commandement « CHANGEZ DE DIRECTION VERS LA DROITE, À DROITE, FOR — MEZ » :

- a. le guide du flanc de direction tourne à droite;
- b. les autres personnes du rang avant obliquent vers la droite; et
- c. le rang du centre et le rang arrière restent immobiles.

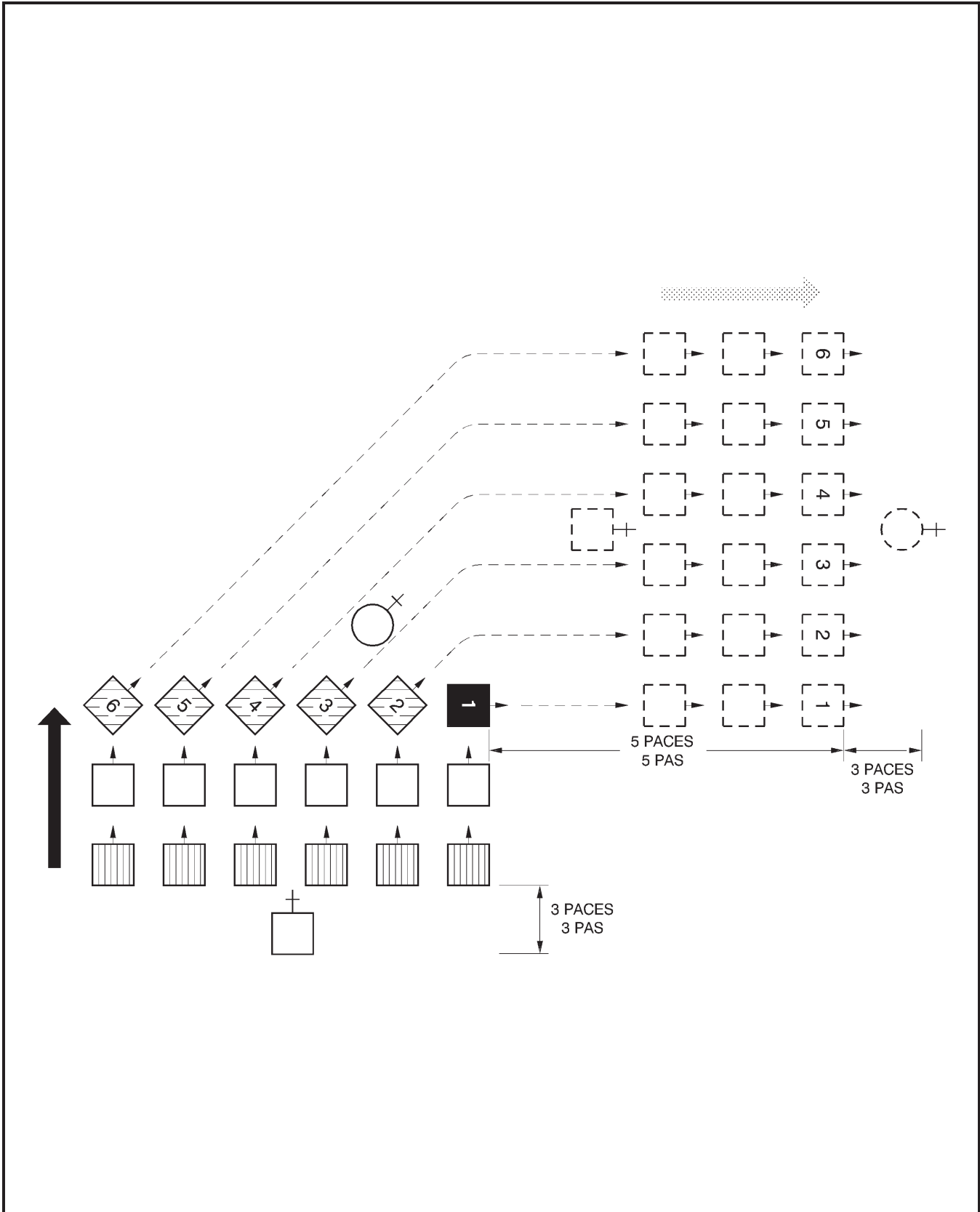


Figure 3-18 Forming from the Halt  
 Figure 3-18 Conversion à pivot fixe à partir de la halte

141. On the command QUICK – MARCH:

- a. the leading person of the directing flank marches forward five paces and begins marking time on the fifth pace; and
- b. the remainder of the squad steps off, wheeling as necessary to regain their original position to the left of the directing flank, with each successive file marking time, in succession from right to left, facing the new direction.

142. On the command FOR – WARD or SQUAD – HALT, the squad acts as ordered.

143. Changing direction by forming to the left is executed as outlined above, except for “right” read “left”.

#### **CHANGE DIRECTION BY FORMING ON THE MARCH**

144. On the command AT THE HALT, CHANGE DIRECTION RIGHT, RIGHT – FORM given as the left foot is forward and on the ground:

- a. the leading person on the directing flank turns right, takes six paces forward and halts;
- b. simultaneously, the remainder of the front rank makes a right incline and steps off toward the new position in line with the right marker; and
- c. the centre and rear ranks wheel right to follow the leading individual in each file. Each file, as it reaches its position on the left of the directing flank facing the new direction, shall halt together in succession from the right.

145. On the command CHANGE DIRECTION RIGHT, RIGHT – FORM given as the left foot is forward and on the ground:

141. Au commandement « PAS CADENCÉ — MARCHÉ » :

- a. le guide du flanc de direction avance de cinq pas et commence à marquer le pas; et
- b. les autres membres de l'escouade se déplacent, décrivant au besoin un mouvement de conversion, de façon à reprendre leur position initiale à la gauche du flanc de direction, chacune des files marquant successivement le pas de droite à gauche, faisant face à la nouvelle direction.

142. Au commandement « VERS L'A — VANT » ou « ESCOUADE — HALTE », les membres de l'escouade exécutent la manœuvre demandée.

143. Pour changer de direction par une conversion vers la gauche, le mouvement s'exécute de la façon décrite ci-dessus, sauf que là où apparaît le mot « droite », on doit lire « gauche ».

#### **CHANGEMENT DE DIRECTION PAR CONVERSION EN MARCHANT**

144. Au commandement « À LA HALTE, CHANGEZ DE DIRECTION VERS LA DROITE, À DROITE FOR — MEZ », donné lorsque le pied gauche est en avant et au sol :

- a. le guide du flanc de direction tourne à droite, avance de six pas et s'arrête;
- b. en même temps, les autres membres du rang avant oblique vers la droite et se dirigent vers leur nouvelle position en ligne avec le guide de droite; et
- c. le rang du centre et le rang arrière exécutent une conversion vers la droite de façon à suivre le guide de chacune des files. À mesure qu'elles atteignent leur position à la gauche du flanc de direction, faisant face à la nouvelle direction, les files s'arrêtent successivement de la droite vers la gauche.

145. Au commandement « CHANGEZ DE DIRECTION VERS LA DROITE, À DROITE FOR — MEZ », donné au moment où le pied gauche est en avant et au sol :

- a. the leading person of the directing flank turns right, takes five paces forward and marks time:
- b. simultaneously, the remainder of the front rank makes a right incline and marches toward its new position; and
- c. the centre and rear ranks wheel right, following the leading individual in each file. Each file, as it reaches its position on the left of the directing flank facing the new direction, shall mark time together in succession from the right.

146. On the command FOR – WARD or SQUAD – HALT, the squad acts as ordered.

147. Changing direction by forming to the left is executed as outlined above, except that the initial command is given as the right foot is forward and on the ground, and the movement is executed to the left.

148. The number of paces moved forward in the new direction on a form is governed by the direction in which the form is to be made. Five paces shall be taken when the form is executed to the left and six paces when the form is made to the right on the march so that the last pace forward is taken with the left foot.

#### **FORM SQUAD IN LINE FROM THE HALT**

149. The drill for forming a squad changes the formation of a squad marching in column (etc.) to that of line, while maintaining the squad's direction (see Figure 3-19).

150. To form a squad on its left, from the halt to the halt, on the command AT THE HALT, ON THE LEFT, FORM – SQUAD:

- a. the front left-hand person (the marker) stands fast; and
- b. the remainder of the squad makes a left incline.

151. On the command QUICK – MARCH:

- a. le guide du flanc de direction tourne à droite, fait cinq pas vers l'avant et marque le pas;
- b. en même temps, les autres personnes du rang avant oblique vers la droite et se dirigent vers leur nouvelle position; et
- c. le rang du centre et le rang arrière exécutent une conversion vers la droite de façon à suivre le guide de chacune des files. À mesure qu'elles atteignent leur position à la gauche du flanc de direction, faisant face à la nouvelle direction, les files marquent le pas en succession de la droite vers la gauche.

146. Au commandement « VERS L'A — VANT » ou « ESCOUADE — HALTE », les membres de l'escouade exécutent la manœuvre demandée.

147. Le changement de direction par une conversion vers la gauche s'exécute de la façon décrite ci-dessus, sauf que le commandement initial est donné au moment où le pied droit est en avant et au sol et le mouvement s'exécute vers la gauche.

148. Le nombre de pas exécutés vers l'avant dans la nouvelle direction dépend de la direction de la conversion. On fera normalement cinq pas lorsque la conversion à pivot fixe se fait vers la gauche et six pas lorsque le changement se fait vers la droite, de façon à ce que le dernier pas vers l'avant soit fait du pied gauche.

#### **FORMATION DE L'ESCOUADE EN LIGNE À PARTIR DE LA HALTE**

149. Au moment de changer de formation, l'escouade qui se déplace en colonnes (etc.) passe à la formation en ligne, sans pour autant changer de direction (voir figure 3-19).

150. Pour former l'escouade sur la gauche, de la halte à la halte, au commandement « À LA HALTE, VERS LA GAUCHE, FORMEZ — ESCOUADE » :

- a. la personne à l'extrême gauche du rang avant (le guide) reste immobile; et
- b. les autres membres de l'escouade oblique vers la gauche.

151. Au commandement « PAS CADENCÉ — MARCHÉ » :

- a. the front left-hand person (the marker) marches forward five paces and halts; and
- b. the remainder of the squad steps off, wheeling as necessary, each file taking up its new position to the left of the leading file, facing the same direction and halting together in succession from right to left.

152. To form a squad on its left from the halt to the mark time, on the command ON THE LEFT, FORM – SQUAD:

- a. the front left-hand person (the marker) stands fast; and
- b. the remainder of the squad makes a left incline.

153. On the command QUICK – MARCH:

- a. the front left-hand person (the marker) marches forward five paces and commences marking time; and
- b. the remainder of the squad steps off, wheeling as necessary, each file taking up its new position to the left the leading file, facing the same direction and marking time together in succession from right to left.

154. On the command FOR – WARD or SQUAD – HALT, the squad acts as ordered.

#### **FORM SQUAD IN LINE ON THE MARCH**

155. On the command AT THE HALT, ON THE LEFT, FORM – SQUAD given as the right foot is forward and on the ground:

- a. the front left-hand person (the marker) continues to move forward five paces and halts; and
- b. the remainder of the squad executes a left incline, wheels to its position to the left of the leading file, each file halting together in succession from right to left.

- a. la personne à l'extrême gauche du rang avant (le guide) avance de cinq pas et s'arrête; et
- b. les autres membres de l'escouade se déplacent d'un mouvement de conversion, au besoin chaque file allant occuper sa nouvelle position à la gauche de la file de direction, faisant face à la même direction, et les files s'arrêtent en succession de la droite vers la gauche.

152. Pour former l'escouade sur la gauche, de la halte au « marquez le pas », au commandement « VERS LA GAUCHE, FORMEZ — ESCOUADE » :

- a. la personne à l'extrême gauche du rang avant (le guide) reste immobile; et
- b. les autres membres de l'escouade obliquent vers la gauche.

153. Au commandement « PAS CADENCÉ — MARCHÉ » :

- a. la personne à l'extrême gauche du rang avant (le guide) avance de cinq pas et commence à marquer le pas; et
- b. les autres membres de l'escouade se déplacent d'un mouvement de conversion, au besoin chaque file allant occuper sa nouvelle position à la gauche de la file de direction, faisant face à la même direction, les files marquant le pas successivement de la droite vers la gauche.

154. Au commandement « VERS L'A — VANT » ou « ESCOUADE — HALTE », l'escouade exécute la manœuvre demandée.

#### **FORMATION DE L'ESCOUADE EN LIGNE EN MARCHANT**

155. Au commandement « À LA HALTE, VERS LA GAUCHE, FORMEZ — ESCOUADE », donné au moment où le pied droit est en avant et au sol :

- a. la personne à l'extrême gauche du rang avant (le guide) continue à avancer de cinq pas et s'arrête; et
- b. les autres membres de l'escouade obliquent vers la gauche, décrivent un mouvement de conversion vers leur position à la gauche de la file de direction, chaque file s'arrêtant successivement de la droite vers la gauche.

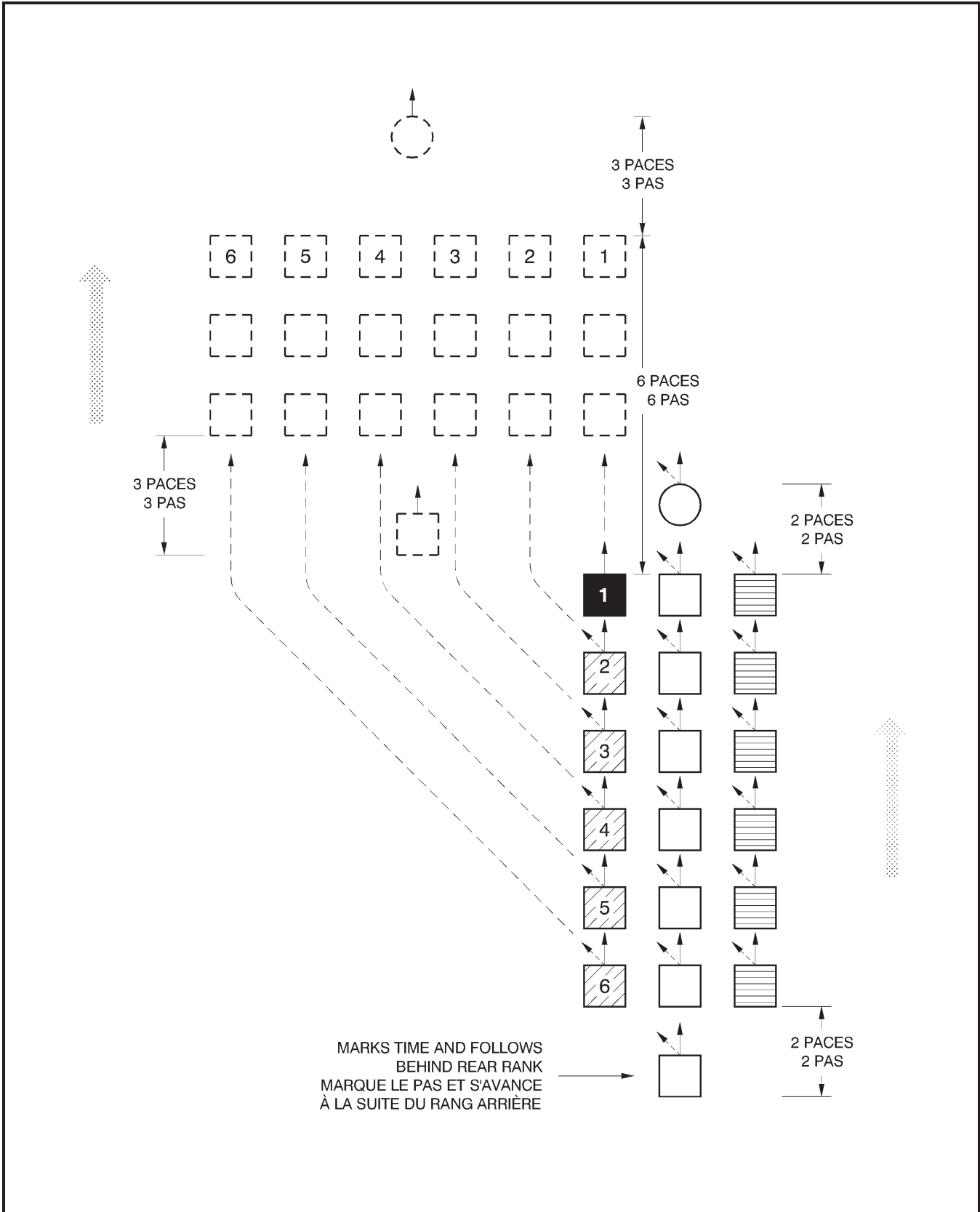


Figure 3-19 Forming Squad from the Halt  
 Figure 3-19 Formation de l'escouade à partir de la halte

156. On the command ON THE LEFT, FORM – SQUAD given as the right foot is forward and on the ground:

- a. the front left-hand person (the marker) continues to move forward five paces and marks time; and
- b. the remainder of the squad executes a left incline, wheels to its position to the left of the leading file, each file beginning to mark time together, in succession from right to left.

156. Au commandement « VERS LA GAUCHE, FORMEZ — ESCOUADE », donné au moment où le pied droit est en avant et au sol :

- a. la personne à l'extrême gauche du rang avant (le guide) continue à avancer de cinq pas et marque le pas; et
- b. les autres membres de l'escouade obliquent vers la gauche, font un mouvement de conversion vers leur position sur la gauche de la file de direction, chaque file commençant à marquer le pas successivement de la droite vers la gauche.

157. On the command FOR – WARD or SQUAD – HALT, the squad acts as ordered.

157. Au commandement « VERS L'A — VANT » ou « ESCOUADE — HALTE », l'escouade exécute la manœuvre demandée.

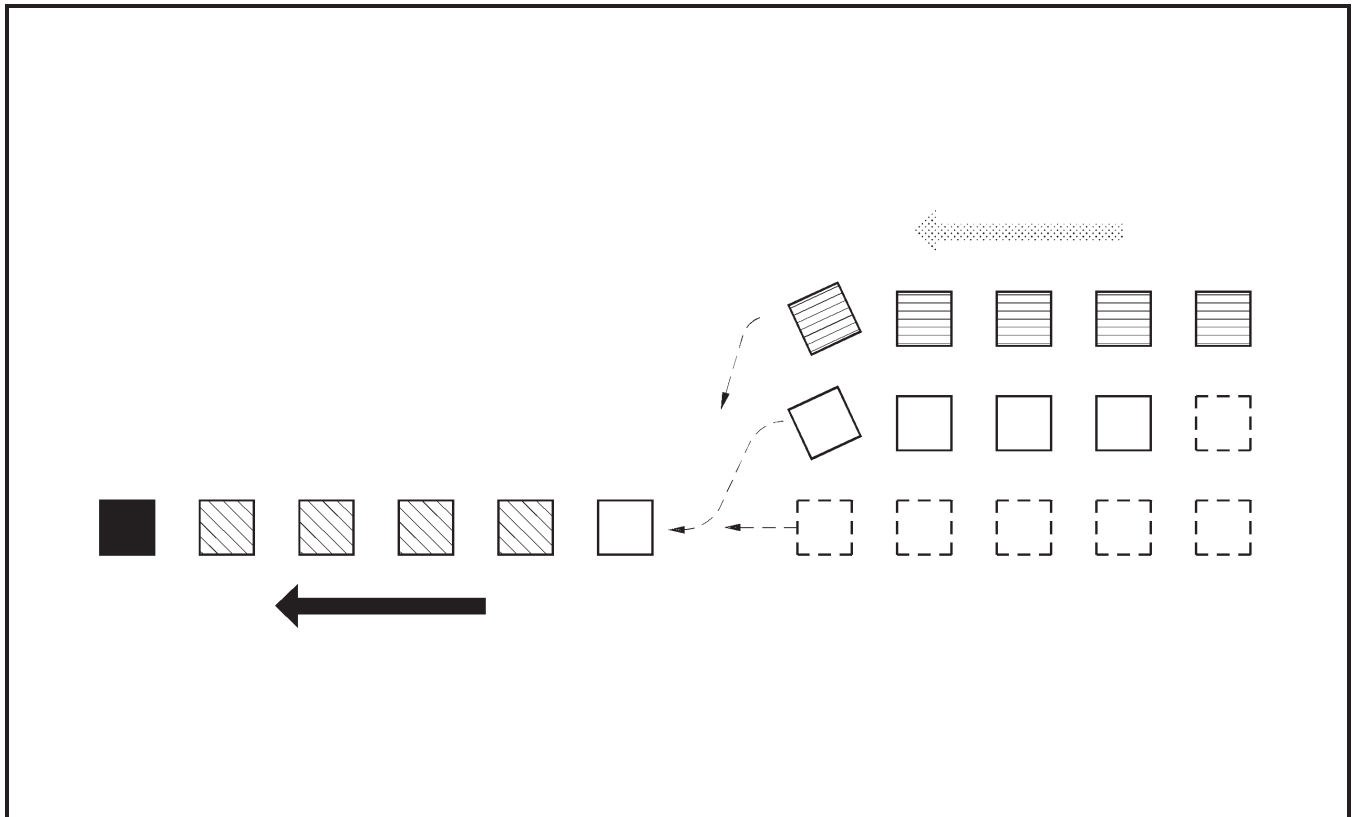


Figure 3-20 Squad in Threes Forming Single File

Figure 3-20 Formation de la file indienne par l'escouade en colonne par trois

**SQUAD IN THREES FORMING SINGLE FILE FROM THE HALT**

158. On the command SINGLE FILE FROM THE LEFT (RIGHT), QUICK – MARCH:

- a. the directing flank marches off in single file in quick time (Figure 3-20); and
- b. the remainder mark time. The leading person of the centre and non-directing flank execute a left (right) incline and lead off in single file when the file on their left (right) is clear.

**FORMATION DE LA FILE INDIENNE PAR L'ESCOUADE EN COLONNE PAR TROIS, DE LA HALTE**

158. Au commandement « DE LA GAUCHE (DROITE), EN FILE INDIENNE, PAS CADENCÉ — MARCHÉ » :

- a. le flanc de direction commence à marcher en file indienne au pas cadencé (figure 3-20); et
- b. les autres membres de l'escouade marquent le pas. Le guide du centre et celui du flanc qui ne contrôle pas la direction obloquent vers la gauche (droite) et avancent en file indienne lorsque la file qui est à leur gauche (droite) a terminé sa manœuvre.

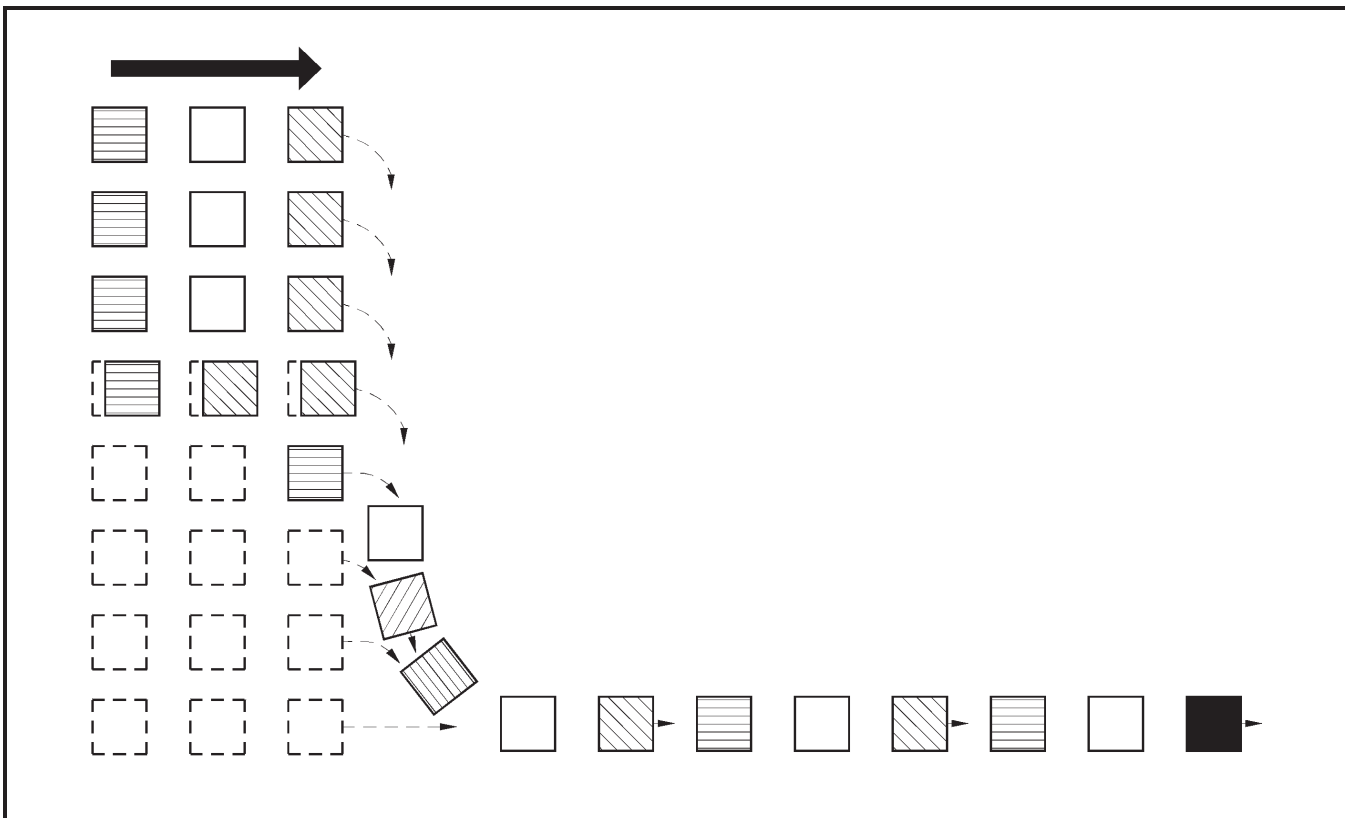


Figure 3-21 Squad in Line Forming Single File  
 Figure 3-21 Formation de la file indienne par l'escouade en ligne

**SQUAD IN THREES FORMING SINGLE FILE ON THE MARCH**

159. On the command SINGLE FILE FROM THE LEFT (RIGHT), REMAINDER MARK – TIME given as the right foot is forward and on the ground:

**FORMATION DE LA FILE INDIENNE PAR L'ESCOUADE EN COLONNE PAR TROIS, EN MARCHANT**

159. Au commandement « DE LA GAUCHE (DROITE), EN FILE INDIENNE, LES AUTRES, MARQUEZ LE — PAS », donné au moment où le pied droit est en avant et au sol :

- a. the directing flank continues marching forward;
- b. the remainder mark time; and
- c. the leading person of the centre and non-directing flank execute a left (right) incline and lead off in single file when the file on their left (right) is clear.

#### **SQUAD IN SINGLE FILE REFORMING THREES FROM THE HALT**

160. On the command ON THE RIGHT (LEFT) REFORM THREES, REMAINDER QUICK – MARCH:

- a. the rank leading the single file stands fast; and
- b. the remainder step off, reform three ranks and halt.

#### **SQUAD IN SINGLE FILE REFORMING THREES ON THE MARCH**

161. On the command ON THE RIGHT (LEFT), REFORM THREES, FRONT RANK MARK – TIME given as the right foot is forward and on the ground:

- a. the leading rank marks time; and
- b. the remainder reform threes and mark time.

162. On the command FOR – WARD or SQUAD – HALT, the squad acts as ordered.

#### **SQUAD IN LINE FORMING SINGLE FILE FROM THE HALT**

163. On the command SINGLE FILE FROM THE RIGHT (LEFT), QUICK – MARCH:

- a. the file on the directing flank marches forward in single file in quick time (Figure 3-21); and

- a. le flanc de direction continue à avancer;
- b. les autres membres de l'escouade marquent le pas; et
- c. le guide du centre et celui du flanc qui ne contrôle pas la direction obliquent vers la gauche (droite) et avancent en file indienne lorsque la file qui est à leur gauche (droite) a terminé sa manœuvre.

#### **RETOUR À LA COLONNE PAR TROIS DE L'ESCOUADE EN FILE INDIENNE, DE LA HALTE**

160. Au commandement « SUR LA DROITE (GAUCHE), REFORMEZ TROIS RANGS, LES AUTRES, PAS CADENCÉ — MARCHÉ » :

- a. le rang qui dirige la file indienne reste immobile; et
- b. les autres membres de l'escouade se mettent en marche, reforment trois rangs et s'arrêtent.

#### **RETOUR À LA COLONNE PAR TROIS DE L'ESCOUADE EN FILE INDIENNE, EN MARCHANT**

161. Au commandement « SUR LA DROITE (GAUCHE), REFORMEZ TROIS RANGS, RANG AVANT, MARQUEZ LE — PAS », donné lorsque le pied droit est en avant et au sol :

- a. le rang qui dirige la file marque le pas; et
- b. les autres membres de l'escouade se reforment sur trois rangs et marquent le pas.

162. Au commandement « VERS L'A — VANT » ou « ESCOUADE — HALTE », l'escouade exécute la manœuvre demandée.

#### **FORMATION DE LA FILE INDIENNE PAR L'ESCOUADE EN LIGNE, DE LA HALTE**

163. Au commandement « DE LA DROITE (GAUCHE), EN FILE INDIENNE, PAS CADENCÉ — MARCHÉ » :

- a. la file du flanc de direction s'avance en file indienne au pas cadencé (figure 3-21); et

- b. the remainder mark time, lead off and wheel in single file following the file on their right (left).

#### **SQUAD IN LINE FORMING SINGLE FILE ON THE MARCH**

164. On the command SINGLE FILE FROM THE RIGHT (LEFT), REMAINDER MARK – TIME given as the right foot is forward and on the ground:

- a. the file on the directing flank continues marching forward; and
- b. the remainder mark time and then lead off in single file, stepping off with the left foot, when the file on their right (left) is clear.

#### **SQUAD IN SINGLE FILE REFORMING LINE FROM THE HALT**

165. On the command ON THE LEFT (RIGHT), REFORM LINE, REMAINDER QUICK – MARCH:

- a. the leading file stands fast (Figure 3-22); and
- b. the remainder step off, reform line and halt.

#### **SQUAD IN SINGLE FILE REFORMING LINE ON THE MARCH**

166. On the command ON THE LEFT (RIGHT), REFORM LINE, REMAINDER MARK – TIME given as the right foot is forward and on the ground:

- a. the leading file marks time; and
- b. the remainder reform line and mark time.

167. On the command FOR – WARD or SQUAD – HALT, the squad acts as ordered.

- b. les autres rangs marquent le pas, puis se mettent en marche en décrivant une conversion pour former la file indienne à la suite du rang qui est à leur droite (gauche).

#### **FORMATION DE LA FILE INDIENNE PAR L'ESCOUADE EN LIGNE, EN MARCHANT**

164. Au commandement « DE LA DROITE (GAUCHE), EN FILE INDIENNE, LES AUTRES, MARQUEZ LE — PAS », donné au moment où le pied droit est en avant et au sol :

- a. la file du flanc de direction continue à avancer; et
- b. les autres membres de l'escouade marquent le pas puis avancent en file indienne, faisant le premier pas du pied gauche, lorsque la file qui est à leur droite (gauche) a terminé sa manœuvre.

#### **RETOUR SUR TROIS RANGS DE L'ESCOUADE EN FILE INDIENNE, DE LA HALTE**

165. Au commandement « SUR LA GAUCHE (DROITE), REFORMEZ LA LIGNE, LES AUTRES, PAS CADENCÉ — MARCHÉ » :

- a. la file de tête reste immobile (figure 3-22); et
- b. les autres membres de l'escouade se mettent en marche, reforment la ligne et s'arrêtent.

#### **RETOUR SUR TROIS RANGS DE L'ESCOUADE EN FILE INDIENNE, EN MARCHANT**

166. Au commandement « SUR LA GAUCHE (DROITE), REFORMEZ LA LIGNE, LES AUTRES, MARQUEZ LE — PAS », donné au moment où le pied droit est en avant et au sol :

- a. la file de tête marque le pas; et
- b. les autres reforment la ligne et marquent le pas.

167. Au commandement « VERS L'A — VANT » ou « ESCOUADE — HALTE », l'escouade exécute la manœuvre demandée.

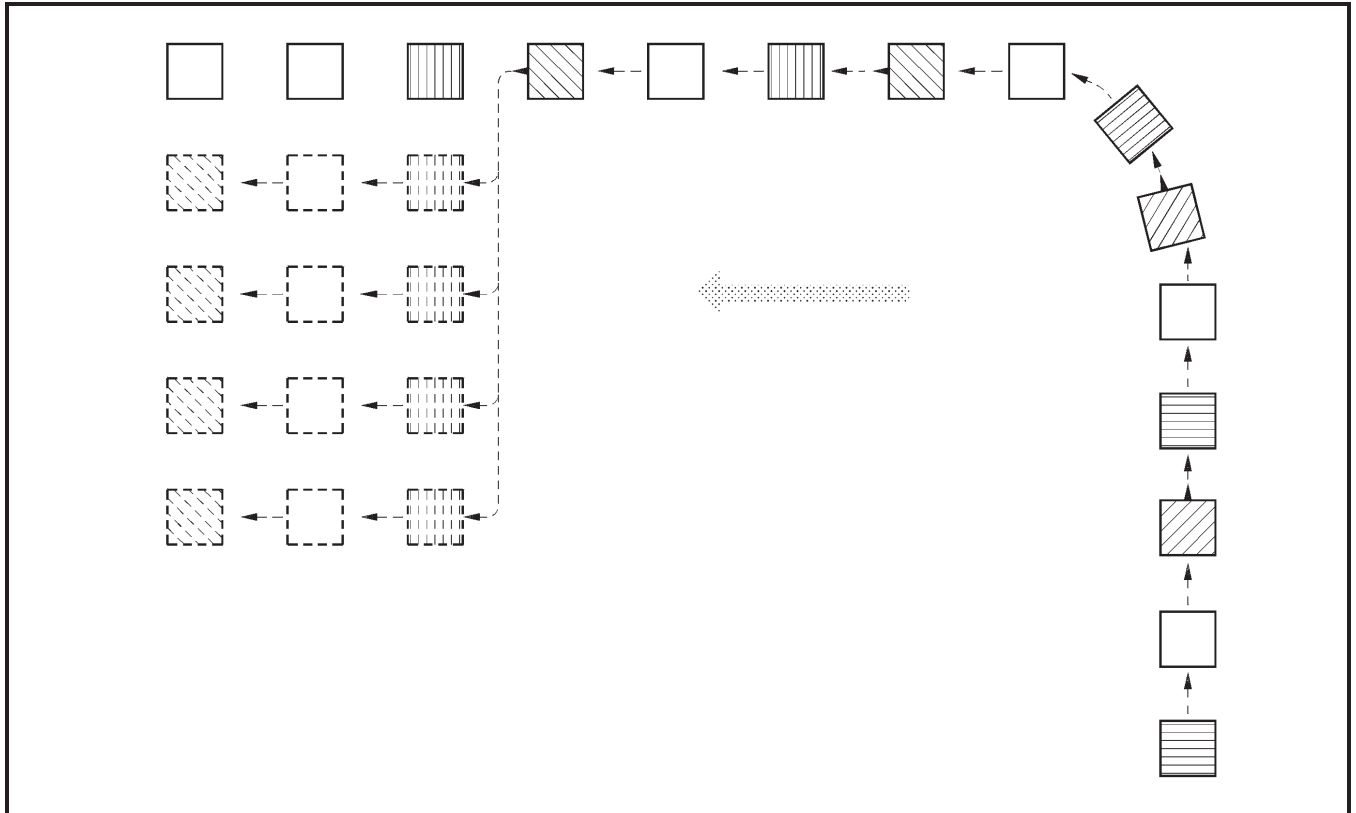


Figure 3-22 Squad in Single File Reforming Line from the Halt

Figure 3-22 Retour sur trois rangs de l'escouade en file indienne, à partir de la halte

**OPEN ORDER ON THE MARCH IN SLOW TIME**

168. On the command OPEN – ORDER given as the right foot is forward and on the ground, squad members shall act as follows:

- a. when in two ranks:
  - (1) the front rank continues marching forward, and
  - (2) the rear rank marks time for two paces and then steps off with the left foot; and
- b. when in three ranks:
  - (1) the front rank continues marching forward,
  - (2) the centre rank marks time for two paces, and
  - (3) the rear rank marks time for four paces.

**FAÇON D'OUVRIER LES RANGS EN MARCHANT AU PAS RALENTI**

168. Au commandement « ESCOUADE, OUVREZ LES — RANGS », donné au moment où le pied droit est en avant et au sol, les membres de l'escouade doivent agir comme suit :

- a. s'ils sont sur deux rangs :
  - (1) le rang avant continue à avancer, et
  - (2) le rang arrière marque le pas pendant deux pas puis se met en marche en partant du pied gauche; et
- b. s'ils sont sur trois rangs :
  - (1) le rang avant continue d'avancer,
  - (2) le rang du centre marque le pas pendant deux pas, et
  - (3) le rang arrière marque le pas pendant quatre pas.

### **CLOSE ORDER ON THE MARCH IN SLOW TIME**

169. On the command CLOSE – ORDER given as the right foot is forward and on the ground, squad members shall act as follows:

- a. when in two ranks:
  - (1) the front rank marks time for two paces and then steps off with the left foot, and
  - (2) the rear rank continues marching forward; and
- b. when in three ranks:
  - (1) the front rank mark time for four paces,
  - (2) the centre rank mark time for two paces, and
  - (3) the rear rank continues marching forward.

### **FAÇON DE FERMER LES RANGS AU PAS RALENTI**

169. Au commandement « ESCOUADE, FERMEZ LES — RANGS », donné au moment où le pied droit est en avant et au sol, les membres de l'escouade doivent agir comme suit :

- a. s'ils sont sur deux rangs :
  - (1) le rang avant marque le pas pendant deux pas, puis se met en marche en partant du pied gauche, et
  - (2) le rang arrière continue d'avancer; et
- b. s'ils sont sur trois rangs :
  - (1) le rang avant marque le pas pendant quatre pas,
  - (2) le rang du centre marque le pas pendant deux pas, et
  - (3) le rang arrière continue à avancer.